



📖 ÉTUDE

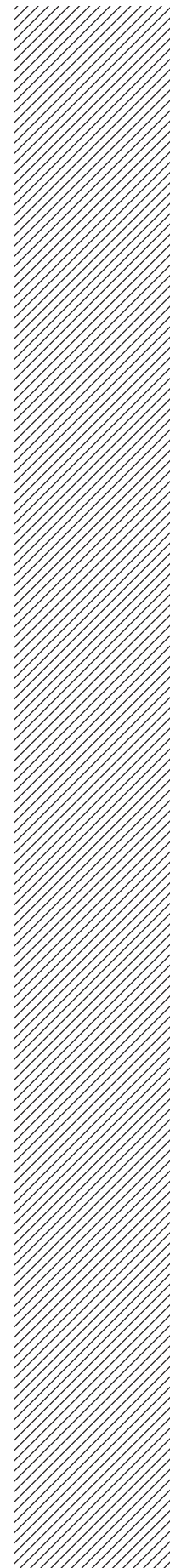
NUIT DE LA SOLIDARITÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS LE 20-21 JANVIER 2022

BILAN ET PERSPECTIVES DE L'EXPÉRIMENTATION
DANS NEUF COMMUNES VOLONTAIRES

JUIN 2022

LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ





Directrices de la publication : **Dominique ALBA**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Clément BOISSEUIL, Chloé HINNEKINT**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Avec le concours de : **Harald UEBERSCHAER, Pierre PIHOUE (Métropole du Grand Paris)**

Cartographie et traitement statistique : **Gustavo VELA**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

En lien avec le comité scientifique de la Nuit de la Solidarité à Paris

www.apur.org

22P020408

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Présentation de l'expérimentation	6
Piloter et s'approprier la démarche	7
Adapter la méthode parisienne au contexte métropolitain	9
Mobiliser et fédérer les acteurs	12
Garantir la solidité méthodologique de l'opération	14
2. Résultats du décompte dans les 9 communes volontaires	18
487 personnes sans-abri décomptées lors de la Nuit du 20 au 21 janvier 2022	18
3. Résultats des questionnaires dans les 9 communes volontaires	24
Profil des personnes rencontrées	24
Conditions de vie et besoins exprimés	30
Recours à l'offre d'accompagnement et aux dispositifs	34
4. Enseignements	40
Une opération sur un champ restreint face à de multiples figures du mal-logement	40
Vivre à la rue : isolement, regroupements et invisibilisation	42
Diversité des profils et des besoins des personnes à la rue	43
Répondre aux besoins et trouver des solutions dans un contexte contraint	45
CONCLUSION	47
ANNEXES	49

INTRODUCTION

La Nuit de la Solidarité est une opération de décompte du nombre de personnes sans solution d'hébergement une nuit donnée. Cette démarche vise à mieux connaître leurs profils et leurs besoins, permettant d'adapter les politiques publiques en réponse. Chaque personne sans-abri rencontrée se voit proposer de répondre à un questionnaire anonyme.

La Ville de Paris réalise ce décompte depuis 2018¹ en lien avec un comité scientifique dédié composé de chercheurs et d'experts. **En décembre 2020, le Conseil métropolitain de la Métropole du Grand Paris a voté à l'unanimité le vœu d'expérimenter la démarche de la Nuit de la Solidarité sur son territoire**, se fondant sur l'exemple parisien. **Ce vœu s'est traduit par un appel à manifestation d'intérêt lancé en septembre 2021** à destination de toutes les communes de la Métropole.

Neuf communes se sont engagées dans l'expérimentation : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison et Saint-Denis. **Une réunion de lancement officielle a eu lieu le 14 octobre 2021 pour une opération conduite dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022**, en lien avec la 5^e édition de la Nuit de la Solidarité à Paris² et en articulation avec la collecte Habitations Mobiles et Sans-Abris (HMSA) du Recensement Général de la Population de l'Insee, qui a lieu tous les cinq ans. **Huit des neuf communes volontaires de la Métropole du Grand Paris ont fait le choix de mutualiser la collecte HMSA de l'Insee et l'opération de la Nuit de la Solidarité.**

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a accompagné la Métropole du Grand Paris et les communes volontaires dans la préparation du décompte. Cette étude rend compte des résultats de cette première expérimentation et met en perspective son extension sur un territoire élargi.

Pour cette première édition, **l'analyse des questionnaires recueillis a été complétée de quelques portraits anonymes³ de personnes sans-abri réalisés entre mars et avril 2022.** Ces personnes ont été identifiées en lien avec des partenaires associatifs, maraudes et accueils de jour intervenant auprès d'elles. L'objectif était d'intégrer à l'analyse des illustrations de profils, de parcours, de situations de rue et de besoins.

Une douzaine d'entretiens avec des partenaires associatifs a également été réalisée, ainsi que des échanges avec les coordonnateurs de l'opération dans chacune des communes partenaires. L'objectif était de disposer de leur retour d'expérience sur l'opération et de leur regard sur les situations de sans-abrisme dans leur territoire d'intervention⁴.

Les portraits de personnes sans-abri interrogées en entretiens approfondis sont proposés au fil du texte. Les retours des communes et des partenaires enrichissent l'analyse des résultats.

1 - Une étude sur les résultats de la 5^e édition de la Nuit de la Solidarité à Paris est disponible sur le site de l'Apur.

2 - Cette même nuit, plusieurs opérations de Nuit de la Solidarité ont été menées en France en lien et sous la coordination de la DIHAL : Metz, Grenoble, Toulouse et Montpellier, qui avaient déjà organisé une NDLS en 2019, ainsi que Dunkerque, Arras, Rouen, Brest, Quimper, Lorient, Rennes, Tours, Mulhouse, Dijon, Lyon, Saint-Étienne, Marseille et Bordeaux.

3 - Les prénoms et noms ont été modifiés afin de respecter l'anonymat et la vie privée des personnes qui ont accepté de nous confier leur témoignage. La restitution se fait sous forme de portraits au fil du rapport.

4 - Aubervilliers : Aubermédiation ; Bobigny : France Terre d'Asile, Femmes Relais ; Bondy : Croix-Rouge ; Courbevoie : Protection Civile, Maison de l'Amitié, Association du Site de la Défense ; Gagny : O'Cœur de la Rue ; Rosny-sous-Bois : Secours Catholique ; Rueil-Malmaison : La Boussole ; Saint-Denis : Entourage, Maison de la Solidarité.

Chiffres-clés de la première édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine - Nuit du 20 au 21 janvier 2022



→ **9 communes volontaires, 117 secteurs de décompte**

→ **Près de 550 participants, volontaires comme professionnels et près de 50 associations partenaires**

→ **487 personnes sans-abri décomptées**

- Un nombre variable de personnes sans-abri selon les territoires et une concentration de la population sans-abri dans les secteurs proches de Paris ainsi qu'à Bobigny où 240 personnes ont été rencontrées en campements de familles.

→ **8,5 % de femmes et 91,5 % d'hommes parmi les personnes rencontrées**

→ **Un âge moyen de 39 ans**

→ **Un tiers des personnes pense dormir à la rue, une majorité dans un espace abrité**

- 33 personnes à la rue (33 %) ;
- 43 personnes dans une voiture, un parking, un hall d'immeuble, une tente isolée ou une cave (43 %) ;
- 24 personnes indiquent dormir dans des parcs et jardins, campements, gares, hôpitaux, centres commerciaux, abribus et une personne ne sait pas où passer la nuit (24 %).

→ **Des répondants pour la plupart arrivés dans la commune sans logement, ayant connu une séparation familiale ou été expulsés de chez un tiers**

- 32 personnes arrivées dans la commune sans logement (43 %) ;
- 13 personnes sans-abri à la suite d'une séparation familiale (17 %) ;
- 9 personnes sans-abri à la suite de l'expulsion de chez un tiers (12 %).

→ **Une majorité des répondants sans logement personnel depuis plus d'un an**

- 9 personnes depuis moins de 3 mois (10 %) ;
- 24 personnes entre 3 mois et un an (28 %) ;
- 53 personnes depuis plus d'un an (62 %).

→ **Peu de personnes hébergées récemment**

- 14 personnes jamais hébergées (22 %) ;
- 6 personnes hébergées dans le mois (9 %) ;
- 21 personnes hébergées entre plus d'un mois et moins d'un an (33 %) ;
- 23 personnes hébergées il y a plus d'un an (36 %).

→ **Besoins et recours aux dispositifs**

- 64 % des répondants n'ont pas d'adresse pour recevoir leur courrier ;
- 70 % ne sont pas accompagnés par un travailleur social ;
- 66 % ne se sont pas rendus à un point de distribution alimentaire dans la semaine ;
- 60 % n'ont pas de couverture maladie.

1.

Présentation de l'expérimentation

20-21 janvier 2022,
1^{re} édition de la
Nuit de la Solidarité
Métropolitaine
et 5^e édition de la
Nuit de la Solidarité
à Paris

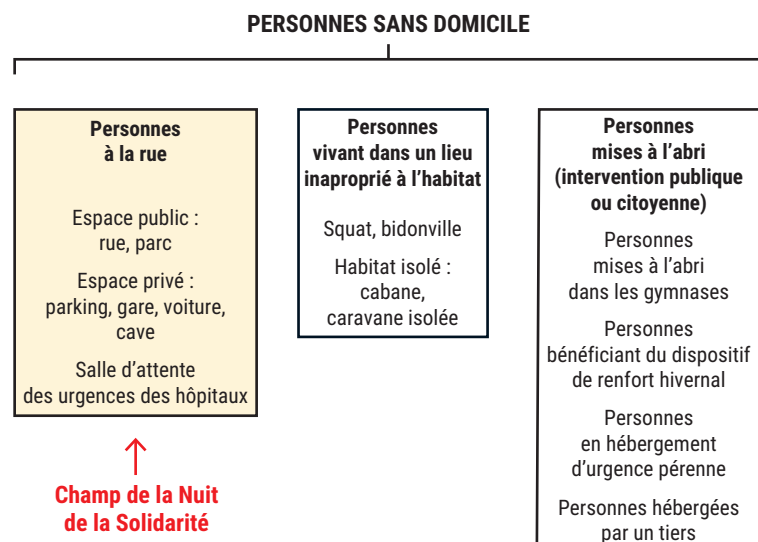
La Nuit de la Solidarité Métropolitaine (NDLSM) s'est déroulée dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022, la même nuit que la 5^e édition de la Nuit de la Solidarité à Paris et en articulation avec la collecte Habitations Mobiles et Sans-Abris du Recensement Général de la Population de l'Insee ayant lieu tous les cinq ans. La préparation de la Nuit a associé la Métropole du Grand Paris, les neuf communes volontaires, la Ville de Paris, l'Apur et divers partenaires communaux et métropolitains.

Le décompte organisé dans le cadre de la Nuit de la Solidarité ne porte que sur les personnes sans-abri, correspondant à la situation « E1 » de la grille Ethos développée par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (Feantsa). Il s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « une nuit donnée », « flash », ou « point in time count » qui

donnent une photographie aussi exhaustive que possible des personnes sans-abri à un moment précis. Ce type d'enquête ne permet pas d'appréhender les trajectoires des personnes, ni de suivre ces personnes d'une année sur l'autre. D'autres méthodologies d'études sont nécessaires pour cela.

Depuis la première édition parisienne en 2018, la Nuit de la Solidarité a lieu une nuit d'hiver. Ce choix méthodologique résulte du souhait de rendre visibles les personnes contraintes de dormir à la rue, alors même que l'ensemble des dispositifs d'hébergement est déployé au maximum de leur capacité. Le décompte obtenu est un nombre *a minima* de personnes restant sans abri, alors que toutes les places disponibles sont ouvertes.

Le projet de conduire une opération à l'échelle métropolitaine répond à un



besoin de ne pas limiter la connaissance des situations de sans-abrisme aux limites administratives de la Ville de Paris. Le décompte doit permettre aux communes participantes et à la Métro-

pole du Grand Paris de mieux appréhender le nombre, les profils et les besoins des personnes sans logement sur leur territoire afin d'ajuster les réponses aux besoins constatés.

Piloter et s'approprier la démarche

La Métropole du Grand Paris a piloté et apporté un soutien financier et logistique à l'opération :

- Organisation de réunions de coordination et de réunions bilatérales avec les communes et les partenaires ;
- Réunions hebdomadaires avec l'Apur ;
- Liens avec les communes et les partenaires ;
- Financement des reprographies et des goodies ;
- Communication...

La Ville de Paris a partagé son savoir-faire après quatre éditions de la **Nuit de la Solidarité**, permettant aux communes qui se sont engagées dans la démarche de s'appuyer sur une méthode éprouvée et sur des interlocuteurs familiers de la démarche. **La Direction des Solidarités**, qui pilote la Nuit de la Solidarité à Paris, a mis à disposition l'ensemble de ses outils papiers à destination des bénévoles et ses supports vidéo de formation. Un temps de retour d'expérience



© Lou Anna Ralite

opérationnel sur la Nuit de la Solidarité parisienne a été proposé aux communes volontaires en début de démarche afin de les aider à s'engager dans l'opération.

Les communes ont réussi à s'organiser en l'espace de trois mois pour rendre possible le décompte, s'appropriant la démarche et ses objectifs, et mobilisant leurs services et les acteurs locaux (associations, maraude, élus, citoyens). L'opération a été le plus souvent portée par les CCAS (centres communaux d'action sociale) ou dans certains cas par les directions solidarités ou les services à la population des communes.

Quatre temps de coordination métropolitaine ont été organisés par la Métropole du Grand Paris et l'Apur pour faciliter l'appropriation de la démarche, dont certains en présence de la Ville de Paris et de l'Insee : lancement en octobre 2021, état des lieux de la préparation fin novembre 2021

opérationnelle deux semaines avant la Nuit et retour d'expérience la semaine suivant le décompte.

Enfin, plusieurs partenariats ont été établis avec :

- **Les SIAO des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis** qui avaient mis à disposition des communes une ligne téléphonique directe le soir du décompte permettant de déclencher une maraude en cas de rencontre avec une personne particulièrement vulnérable ;
- **L'Établissement Public Paris La Défense** pour le secteur de la Défense dans le périmètre de la Ville de Courbevoie (dalle et souterrains/parkings) ;
- **Les grands opérateurs associatifs** (Emmaüs, Aurore, France Terre d'Asile, Croix Rouge...) ;
- **La RATP** pour la couverture des stations de métro et **la SNCF** pour la couverture des gares ;
- **L'APHP** pour un décompte dans les salles d'attente de deux hôpitaux.



Adapter la méthode parisienne au contexte métropolitain

Consignes de décompte

La Nuit de la Solidarité vise à couvrir, de manière simultanée et sur une durée déterminée de trois heures, l'ensemble d'un territoire afin de comptabiliser le nombre de personnes sans solution d'hébergement cette nuit-là. Ce travail mobilise **des équipes de bénévoles formées en amont qui quadrillent la commune de manière méthodique à partir de secteurs délimités.**

L'intégralité des espaces publics est parcourue, ainsi que certains espaces privés selon les partenariats noués à l'échelon local. **Toutes les personnes rencontrées dans l'espace public doivent être interrogées par les équipes** pour leur demander si elles disposent d'un lieu de sommeil décent pour la nuit. L'objectif est de dépasser les représentations sociales existantes sur ces publics et d'identifier au moins en partie les éventuelles personnes invisibilisées (personnes en mouvement, personnes dans des espaces abrités, etc.).

La formation des bénévoles a permis de partager les consignes de décompte: garantie de l'anonymat, respect du sommeil des personnes rencontrées, demande préalable pour savoir si les personnes ont déjà été interrogées par une autre équipe, horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d'entre elles d'un itinéraire précis à partir d'une carte détaillée, application d'une méthodologie identique pour les différentes situations rencontrées (personnes seules, familles, couples, groupes, tentes) et respect des règles sanitaires.

Construction et adaptation des outils de décompte

L'Apur a accompagné les communes sur le plan méthodologique (compilation de tous les documents nécessaires à

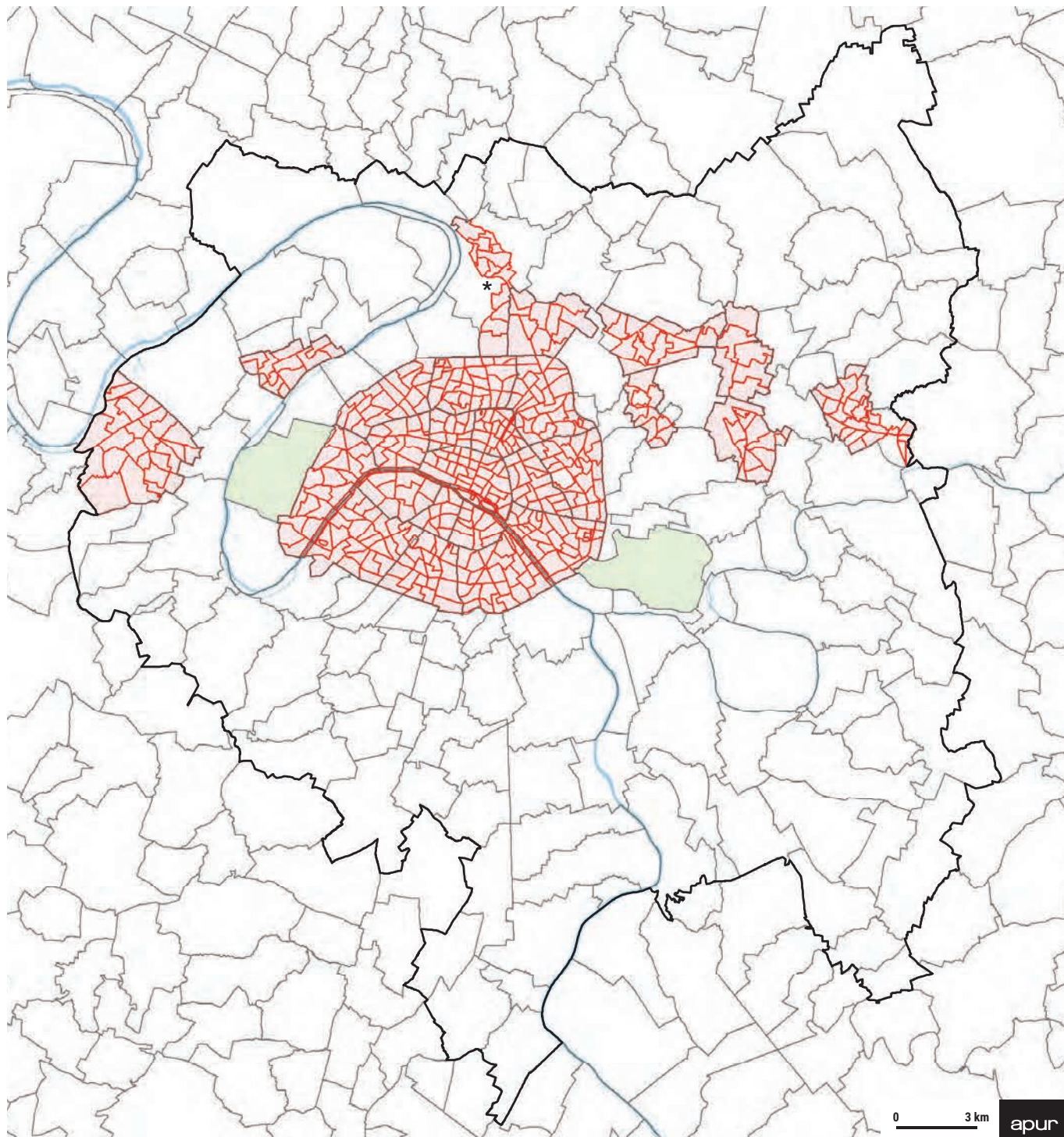
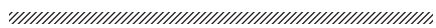
la compréhension et à la préparation du décompte, préparation en lien avec la Métropole du Grand Paris des supports de réunion et de formation, plannings, nombreux échanges bilatéraux avec les communes jusqu'au jour J, rédaction de FAQ – foires aux questions...).

Un important **travail de cartographie a également été mené par l'Apur avec les communes** afin de délimiter des cartes-secteurs dans chacune des communes pour cette première édition. Le format est le même que les cartes utilisées à Paris et s'appuie sur une estimation du nombre de personnes sans-abri effectuée par les communes, croisée avec le kilométrage de voirie à parcourir à pied par les bénévoles.

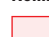
La mise à disposition des outils (questionnaires, documentation) et l'appui des équipes de la Direction des Solidarités de la Ville de Paris ont facilité l'appropriation de la méthode. Certains supports produits par la Ville de Paris ont été adaptés par la Métropole du Grand Paris et l'Apur (documents opérationnels, supports de formation, outils de communication...) afin de correspondre au contexte métropolitain. **Les communes, qui ont reçu l'ensemble des outils opérationnels** (fiche solidarité, fiche de signalement en cas d'urgence, *check lists* techniques, annuaire...) **ont également pu ajuster ces documents aux spécificités locales.** La Métropole a indemnisé financièrement les communes pour leurs frais logistiques et de reprographie.

L'adaptation des outils parisiens a permis que l'opération se déroule dans de bonnes conditions et apportent des résultats fiables, bien que limités aux seules communes volontaires. La technicité des outils de décompte a néanmoins été questionnée par certains

5^e ÉDITION À PARIS ET 1^{re} EXPÉRIMENTATION À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE - SECTEURS DE DÉCOMPTE



Nombre de personnes sans-abri

 Secteur d'enquête

- Paris : 355 secteurs, 357 équipes.

- 9 communes volontaires (hors Paris) : 117 secteurs, 117 équipes.

* Saint-Denis : Couverture partielle de la commune.

Sources : Communes ; Ville de Paris ; Métropole du Grand Paris - Traitement Apur

acteurs : longueur du questionnaire, utilisation de trois supports différents selon la situation des personnes rencontrées (personnes seules, couples et familles et fiches groupes) et, pour cette édition, passation d'un questionnaire lié à la collecte Habitations Mobiles et sans-abris de l'Insee. Les retours qui ont été compilés seront discutés en comité scientifique, en charge de l'élaboration du questionnaire, en vue d'une prochaine édition.

Couverture territoriale

En 2022, malgré un contexte sanitaire difficile, la méthode déployée a permis une couverture quasi totale des neuf communes, décomposées en 117 secteurs :

- Saint-Denis a fait le choix de ne couvrir qu'une partie de son territoire ;
- Gagny a écarté certaines rues dans un quartier résidentiel qu'il n'est pas apparu utile de couvrir selon les professionnels du territoire.

Cette exhaustivité territoriale différencie la Nuit de la Solidarité des maraudes classiques qui ne se concentrent que sur les certains secteurs connus pour accueillir des personnes sans abri. Tous les espaces publics accessibles ont ainsi été quadrillés par des équipes composées de trois bénévoles *a minima*. **La majorité des secteurs a été sillonnée à pied et une partie en voiture.**

Certains secteurs dits « spécifiques » ont également pu être couverts grâce à plusieurs partenariats locaux. Ont été associés pour cette première édition :

- Les Offices Publics d'Habitat d'Aubervilliers et de Bobigny ;
- Les gestionnaires de plusieurs parkings à Aubervilliers, Bobigny et Gagny ;
- L'Établissement Public Paris la Défense pour les souterrains et la dalle de la Défense à Courbevoie ;
- La police municipale à Rueil-Malmaison pour couvrir la forêt.

Le résultat du décompte ne prétend pas à l'exhaustivité. Le décompte ob-

tenu doit donc être considéré comme un décompte *a minima*.

Certaines zones n'ont pas été couvertes et pourront l'être dans de prochaines éditions : des zones privatives (halls d'immeubles, caves, parkings non concernés par l'enquête) ou inaccessibles pour des raisons de sécurité (zones de travaux).

Dans l'espace public, la méthodologie retenue pour le décompte des tentes ou des cabanes, qui vise à éviter tout double-compte, peut également amener à sous-estimer le nombre de personnes qu'elles abritent puisqu'une tente occupée correspond à une personne s'il n'est pas possible de savoir combien de personnes y sont abritées⁵.

Enfin, certaines personnes particulièrement peu visibles ou développant des stratégies d'invisibilisation ont pu échapper à la vigilance des équipes, y compris dans les espaces enquêtés.

Reprise des questionnaires parisiens

Le questionnaire utilisé lors de la Nuit métropolitaine est strictement identique au questionnaire parisien, dans un souci de comparabilité des données.

Le questionnaire se décline en trois versions : **un questionnaire pour les personnes seules, un questionnaire pour les couples ou familles et une fiche-groupe** pour les rassemblements de cinq personnes et plus. Une version en anglais des questionnaires est également disponible pour chaque équipe.

Il comprend des questions sur la situation de la personne (absence de solution de mise à l'abri), l'ancienneté de sa situation de rue, son utilisation des aides et services, les besoins qu'elle exprime, son recours aux soins et ses ressources financières. Des éléments de profils (genre, âge, composition familiale) constituent une partie obligatoire

remplie à partir d'une simple observation. Il est également demandé de façon obligatoire les raisons expliquant la non-passation d'un questionnaire.

De format plus court, la fiche-groupe permet de décompter les personnes en groupe de cinq personnes ou plus et d'apporter des observations simples sur leurs profils (sexe, âge). Les personnes du groupe qui le souhaitent peuvent également compléter un questionnaire.

5 - Concernant les tentes, l'équipe de décompte signale verbalement sa présence et essaie d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaitent, un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles, mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente ou le véhicule sont comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par les membres de l'équipe. Si une tente est occupée, mais que ni la ou les personnes ne sont ni visibles, ni ne souhaitent entrer en contact, l'équipe comptabilise une personne. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée.

Mobiliser et fédérer les acteurs

Au lancement de la démarche, sur les neuf communes, seule la Ville de Saint-Denis avait déjà expérimenté l'opération en 2021, mais seulement sur un secteur. **Certaines communes partageaient alors des doutes quant au niveau de mobilisation des acteurs locaux et citoyens dans leur territoire**, de surcroît en contexte de pic épidémique de Covid-19. Les communes volontaires s'inquiétaient de ne pas pouvoir bénéficier du même niveau de mobilisation que celui observé à Paris.

Malgré ces craintes initiales, l'opération s'est finalement déroulée dans de bonnes conditions. Toutes les communes volontaires ont fait état de la mobilisation importante autour de l'opération et d'une dynamique positive générée par l'évènement.

« L'opération s'est bien passée et a mobilisé beaucoup de bénévoles : associations, élus agents communaux... Il y a eu très peu de défections. » (commune de Bobigny).

« On avait des bénévoles rodés. C'est intéressant et très riche de les rencontrer. » (acteur associatif à Courbevoie).

La participation des associations locales a en particulier contribué au bon déroulement de l'opération.

Cette démarche a également valorisé l'engagement citoyen à l'échelon local, bien que la part des citoyens dans les communes volontaires ait été moindre que pour la Nuit de la Solidarité parisienne.

« Il y a déjà un sacré dynamisme sur le territoire, les liens avec les partenaires, on les a tout le temps. » (commune de Saint-Denis).

« La Nuit a permis d'associer deux structures associatives qui, jusqu'ici, étaient bien identifiées mais dans d'autres champs d'actions. Les volontaires de ces structures ont démontré une connaissance très fine du territoire et une aisance dans l'aller vers. » (commune d'Aubervilliers).

La composition mixte des équipes (élus, professionnels, associations, citoyens) a permis de fédérer et de favoriser les échanges entre différents acteurs mobilisés autour des enjeux de solidarité. Au sein des communes,



© Lou Anna Realite

l'organisation de la Nuit de la Solidarité a pu également créer des synergies entre les services (CCAS / recensement par exemple, ou encore avec les agents communaux qui n'étaient pas familiers des champs de l'action sociale et qui ont pris part à l'opération).

Cet aspect fédérateur du projet a été particulièrement souligné par l'ensemble des partenaires associatifs interrogés lors d'entretiens à la suite de l'opération. La Nuit constitue selon eux un temps d'animation de la vie associative locale permettant d'engager des synergies entre projets.

« Cette dynamique autour de l'opération a permis de mieux connaître certains acteurs et d'aborder une collaboration plus renforcée. » (commune de Gagny).

« Ces partenariats sont constructifs avec des acteurs complémentaires ancrés à Courbevoie et très actifs. » (commune de Courbevoie).

Certaines communes et associations ont évoqué le fait que la Nuit de la Solidarité a permis de sensibiliser le grand public et de déconstruire certains stéréotypes sur le sans-abrisme. Les bénévoles, familiers ou non du champ de l'action sociale, ont tous reçu une formation avant de partir sur le terrain, l'occasion de les sensibiliser à la question et aux politiques mises en œuvre, notamment à partir de vidéos pédagogiques (déconstruction des représentations, grands principes de « l'aller vers »).

« Ce que j'ai repéré ? Un intérêt de la part des citoyens et des agents municipaux pour la démarche qui leur a permis de mieux appréhender les problématiques de sans-abrisme, et pour nous, de leur faire passer un message sur l'histoire et le contexte de l'errance sur la commune. » (commune de Saint-Denis).

« La Nuit de la Solidarité est un évènement fédérateur autour d'une cause qui a permis des rencontres. Au-delà d'une enquête, il y a une dimension humaine. Nous avons fait intervenir une association sur la déconstruction des clichés et sur l'aller vers : il y a un souhait de la part des bénévoles d'en savoir plus, on a présenté les dispositifs de la commune, et on travaille aujourd'hui sur un programme de bénévolat : des demandes ont émergé après la Nuit. » (commune de Rueil-Malmaison).

« D'après les associations, il y a beaucoup de personnes sans-abri qu'ils ne connaissent pas. » (commune de Bobigny).

Un questionnaire a été proposé aux volontaires ayant participé à la Nuit de la Solidarité Métropolitaine pour disposer de leur retour d'expérience : sur 151 répondants (issus de 7 communes ; 2 communes n'ayant pas transmis le questionnaire), une très large majorité (133) pense participer à nouveau l'année prochaine, soit un taux de 88 % (seuls 4 participants ne souhaitent pas se réinscrire, et 14 personnes ne savent pas).

6 - Aubervilliers : 20 questionnaires ; Bondy : 5 questionnaires ; Bobigny : un questionnaire ; Gagny : 35 questionnaires ; Rosny-sous-Bois : 21 questionnaires ; Rueil-Malmaison : 13 questionnaires ; Romainville : un questionnaire ; Saint-Denis : 52 questionnaires ; 3 avec une commune non renseignée.

QUESTIONNAIRE POST-NUIT : RETOUR D'EXPÉRIENCE DES VOLONTAIRES

151 questionnaires ont été complétés par les volontaires ayant participé à la NDLSM, dans l'une des 9 communes volontaires⁶.

> Parmi les répondants :

- 46 % sont des agents communaux ;
- 21 % sont des volontaires citoyens ;
- 13 % sont des élus ;
- 12 % sont des bénévoles expérimentés ;
- 8 % sont des professionnels de l'action sociale.

> **79 % des bénévoles ont indiqué que la formation dont ils ont bénéficié était « très bien » ou « bien », 14 % « plutôt bien », 3 % ne se prononcent pas, et 4 % « pas bien » (6 répondants)**

> **Plus de 60 % des répondants ont trouvé les outils mis à leur disposition tout à fait clairs et utiles.** Un tiers des répondants a estimé que les outils étaient plutôt clairs et utiles, suggérant une marge d'amélioration.

> **70 % des bénévoles estiment que la rencontre avec les personnes sur le terrain et la passation des questionnaires se sont bien déroulées.** 94 % des bénévoles répondent par ailleurs que la dynamique entre bénévoles sur le terrain s'est bien passée (4 % indiquent ne pas savoir).

> **88 % des répondants souhaitent se réinscrire à une nouvelle édition.** Seules 4 personnes sur 151 ont déjà indiqué leurs intentions de ne pas participer à nouveau.

Garantir la solidité méthodologique de l'opération

La solidité méthodologique de l'expérimentation dépend à la fois des conditions de préparation et de conduite de l'opération, mais aussi de la phase post-décompte (contrôles-qualité, traitement des questionnaires et données collectées...).

« C'était très bien organisé sur le plan méthodologique. » (acteur associatif de Saint-Denis).

« Chaque ville a une particularité et il faut en tenir compte. » (commune de Bondy).

246 questionnaires collectés en 2022

Au total, 246 questionnaires ont été collectés dans les neuf communes volontaires. 116 d'entre eux sont renseignés partiellement ou entièrement et les 130 autres ne comportent que des informations obligatoires concernant les profils (âge, genre) et les lieux de rencontre (adresse, heure, raison de non-passation du questionnaire) du fait de l'impossibilité ou du refus des personnes d'y répondre.

Un peu plus d'un quart des personnes rencontrées a refusé de répondre au questionnaire proposé (27 %), un quart dormait (24 %) et 22 personnes se trouvaient dans des tentes fermées (17 %). Enfin, 12 % n'ont pas pu répondre en raison d'une non-maîtrise de la langue (15 personnes).

À ces questionnaires s'ajoutent des décomptes sans passation de questionnaire : 240 personnes ont été décomptées dans un campement familles à Bobigny. Une personne a été décomptée dans la salle d'attente de l'hôpital Jean Verdier à Bondy.

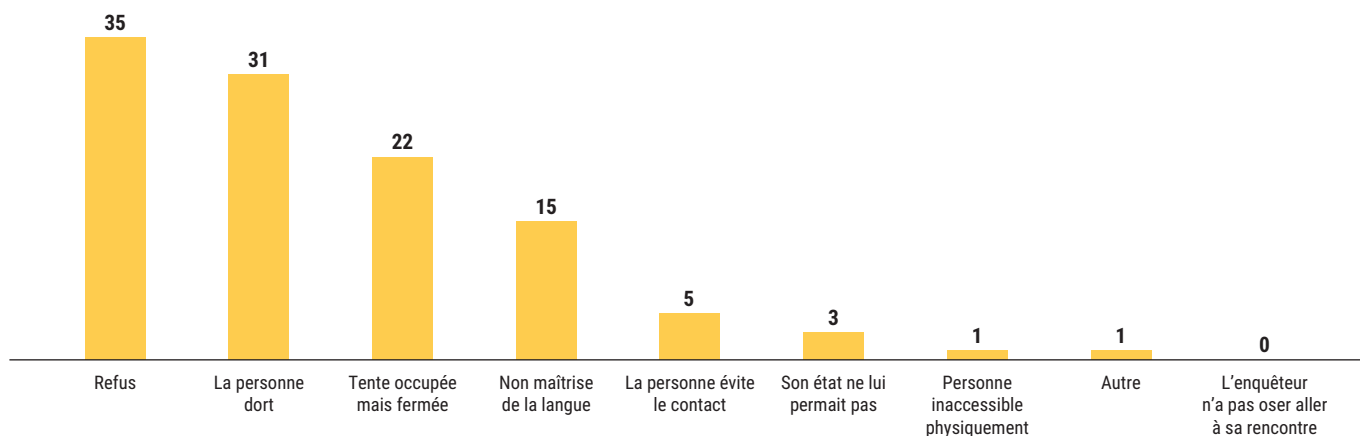
Contrôles-qualité et consolidation des résultats

La Nuit de la Solidarité repose sur plusieurs temps de contrôle des questionnaires et informations recueillis.

Le soir de l'opération, au retour du terrain des équipes en quartier général, un contrôle qualité est effectué par des agents communaux afin de vérifier avec le responsable d'équipe certaines informations-clés, notamment la situa-

246 questionnaires collectés

MOTIFS DE NON PASSATION DU QUESTIONNAIRE POUR LES NEUF COMMUNES VOLONTAIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 113 sur 130 questionnaires complétés



© Lou Anna Ralite

tion effective de rue des personnes rencontrées et les réponses aux questions obligatoires (sexe ; âge estimé ou précis ; raison d'une possible non-passation de questionnaire). Les cartes-secteurs annotées de l'heure de retour et de la complétude de la couverture du secteur par l'équipe sont également remises : cette information permet d'ajuster les cartographies l'année suivante dans le cas de retour tardif des équipes ou de difficultés rencontrées sur le terrain.

Un dépouillement par les équipes de la Métropole du Grand Paris et de l'Apur de l'ensemble des documents collectés pendant la Nuit a lieu dans les jours qui suivent l'opération :

- Des membres de l'équipe-projet vérifient et saisissent quelques informations-clés (sexe, lieu de rencontre, contrôle de la situation de rue opéré au retour en QG des responsables d'équipe). Les responsables d'équipe

sont contactés en cas de doute sur une information (champ respecté, donnée obligatoire manquante).

- L'Apur effectue par la suite une compilation des saisies et réalise un nouveau contrôle-qualité au travers de tests de cohérence. Cela permet d'aboutir à de premières estimations rendues publiques sur le nombre de personnes sans-abri rencontrées, la répartition par lieu de décompte, par type de rencontre (personne isolée, couples/familles, groupes) et par genre.

À la suite de ce premier décompte rendu public le 1^{er} février cette année, les questionnaires sont transmis à un prestataire qui réalise la saisie de l'intégralité des questionnaires. Une première base de données est alors établie. Celle-ci est contrôlée par l'Apur au travers de tests de cohérence. L'Apur compile, cartographie et exploite les résultats, permettant d'obtenir un dé-

compte d'analyse consolidé des résultats par question.

Le rapport est enfin partagé avec les membres du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité animé par la Ville de Paris pour s'assurer de la solidité des résultats et des interprétations.

Un nombre de réponses limité permettant néanmoins une exploitation

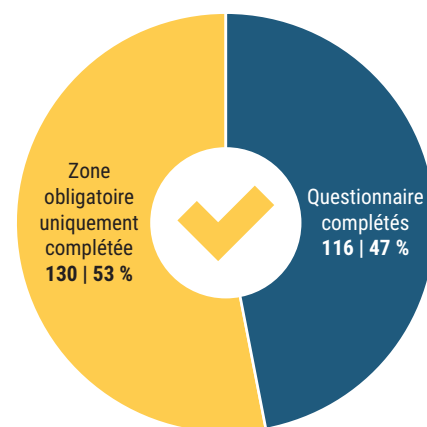
Dans le questionnaire, certaines questions sont obligatoires. Elles sont complétées pour toutes les personnes rencontrées (hors décompte), même si celles-ci ne souhaitent pas ou ne peuvent pas répondre au questionnaire : ces informations à renseigner de manière systématique sont l'âge, le sexe de la personne, l'adresse de la rencontre et si la personne entre bien dans le champ de la Nuit. Logiquement, ces questions comportent le plus grand nombre de réponses : 239 pour le genre, 216 pour l'âge (exact ou estimé).

Pour les autres questions, qui s'appuient sur l'échange entre les bé-

névoles et la personne enquêtée, le nombre de réponses obtenues est inférieur à 100. Sur 116 questionnaires complétés, seuls 16 l'ont été entièrement, et 100 l'ont été partiellement. Ce sont les questions qui comportent un filtre (n'étant posée que selon certaines réponses à la question associée précédemment) qui ont obtenu le moins de réponses.

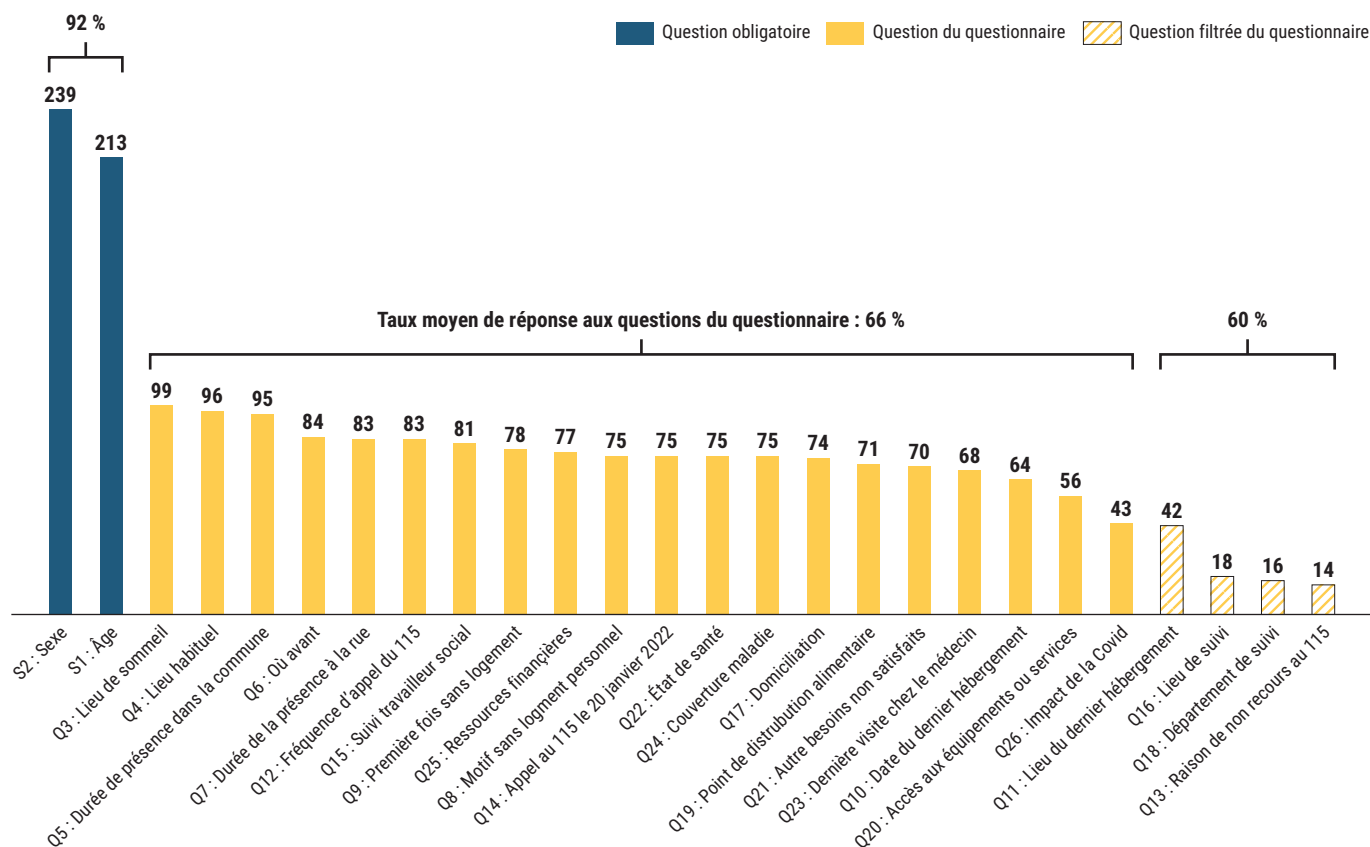
Ainsi, si cet échantillon de réponses permet une exploitation des résultats, les tendances qui s'en dégagent doivent être analysées avec prudence. Il faut également rappeler qu'elles ne portent que sur les neuf communes participant à l'expérimentation et non sur la totalité du territoire de la Métropole du Grand Paris.

NOMBRE DE QUESTIONNAIRES COLLECTÉS ET TAUX DE REMPLISSAGE EN 2022 DANS LES 9 COMMUNES VOLONTAIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur

NOMBRE DE RÉPONSES SELON LES QUESTIONS POUR LES NEUF COMMUNES VOLONTAIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS EN 2022



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur



© Lou Anna Raliffe



© Sébastien Champeaux



© Sébastien Champeaux



© Lou Anna Raliffe

2.

Résultats du décompte dans les 9 communes volontaires

Des résultats portant sur neuf des 131 communes de la Métropole du Grand Paris

487 personnes sans-abri décomptées lors de la Nuit du 20 au 21 janvier 2022

Répartition par commune

Le décompte consolidé de la première édition de la Nuit de la Solidarité métropolitaine s'établit à **487 personnes sans solution d'hébergement rencontrées la nuit du 20 au 21 janvier 2022 dans les neuf communes volontaires** de la Métropole du Grand Paris. La même nuit, 2 598 personnes sans-abri ont été rencontrées à Paris.

Le présent rapport présente uniquement les résultats des neuf des 131 communes de la Métropole du Grand Paris qui représentent une fraction de la réalité du sans-abrisme sur le territoire métropolitain. Ce décompte témoigne tout de même d'un nombre élevé de personnes rencontrées alors que les structures d'hébergement étaient

déployées à leur maximum et que la météo était particulièrement mauvaise ce soir-là où il faisait froid.

La répartition des personnes sans-abri est très variable. **33 personnes ont été rencontrées dans les deux communes du département des Hauts-de-Seine et 454 dans les sept communes du département de la Seine-Saint-Denis.**

Le nombre de personnes décomptées est particulièrement important dans les communes proches de Paris, avec plus d'une soixantaine de personnes décomptées à Saint-Denis, Aubervilliers et Bobigny. Leur nombre est également important à Courbevoie où 29 personnes ont été décomptées, dont 23 dans le secteur de la Défense, un espace

Commune	Résultats du décompte
Aubervilliers	66 personnes sans-abri décomptées
Bondy	7 personnes sans-abri décomptées
Bobigny	65 personnes sans-abri décomptées + 240 personnes décomptées en campement, soit 305 personnes entrant dans le champ de la Nuit
Courbevoie	29 personnes sans-abri décomptées
Gagny	5 personnes sans-abri décomptées
Romainville	1 personne sans-abri décomptée
Rosny-sous-Bois	4 personnes sans-abri décomptées
Rueil-Malmaison	4 personnes sans-abri décomptées
Saint-Denis (couverture partielle)	66 personnes sans-abri décomptées
Total 9 communes volontaires NDLSM	487 personnes sans-abri décomptées, dont 240 personnes en campement familles à Bobigny

accueillant un nombre important de personnes sans-abri installées dans les souterrains et parkings.

Répartition des personnes rencontrées par lieu de décompte

Cette première expérimentation a permis une couverture totale des espaces publics des communes participantes, sauf à Saint-Denis car la Ville a fait le choix de ne couvrir que partiellement son territoire. Au-delà de l'espace public, quelques secteurs spécifiques ont pu être couverts (gares, stations de métro...) et les communes volontaires indiquent vouloir couvrir davantage d'espaces privés pour disposer d'un décompte plus exhaustif dans le cadre de futures éditions.

Les résultats du décompte 2022 par lieu de rencontre s'établissent ainsi :

- **204 personnes ont été rencontrées dans la rue ;**
- **Campements à Bobigny :** 240 personnes ont été décomptées dans un campement de familles sur la zone industrielle des Vignes et 14 personnes dans un campement de migrants dans le parc de la Bergère ;
- **8 stations de métro et RER** couvertes par les équipes de la RATP et 9 gares SNCF couvertes par les bénévoles dans le cadre d'un partenariat avec le réseau SNCF/Transilien :
 - 3 personnes rencontrées dans la gare SNCF de Bécon-les-Bruyères à Courbevoie ;
 - 4 personnes rencontrées dans la gare SNCF de Saint-Denis ;
 - 0 personne dans les stations RATP.
- **Plusieurs parkings / souterrains** à Aubervilliers, Bobigny, Courbevoie et Gagny :
 - 10 personnes rencontrées dans un parking de la Défense à Courbevoie et 13 personnes dans des espaces souterrains ;
 - 3 personnes rencontrées dans un parking à Aubervilliers.
- **Salles d'attente de deux hôpitaux de l'APHP :**

- Hôpital Avicennes à Bobigny : 6 personnes rencontrées ;
- Hôpital Jean Verdier à Bondy : 1 personne décomptée.

• Plusieurs adresses de bailleurs sociaux couverts par des équipes bénévoles :

- une personne rencontrée au sein du parc de l'Office Public de l'Habitat de Bobigny ;
- une personne rencontrée au sein du parc de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers.

• Forêt de Rueil-Malmaison, couverte par la police municipale : 0 personne.

Plusieurs communes ont indiqué que la démarche avait permis d'identifier des lieux d'installations inconnus des services et/ou de rencontrer de nouveaux publics. À l'issue de la Nuit, des maraudes ont pu être mises en place pour aller à la rencontre de ces personnes.

« Les situations identifiées au cours de la Nuit de la Solidarité ont fait l'objet d'une approche auprès des personnes : certaines sont en cours d'évaluation sociale. » (commune de Gagny).

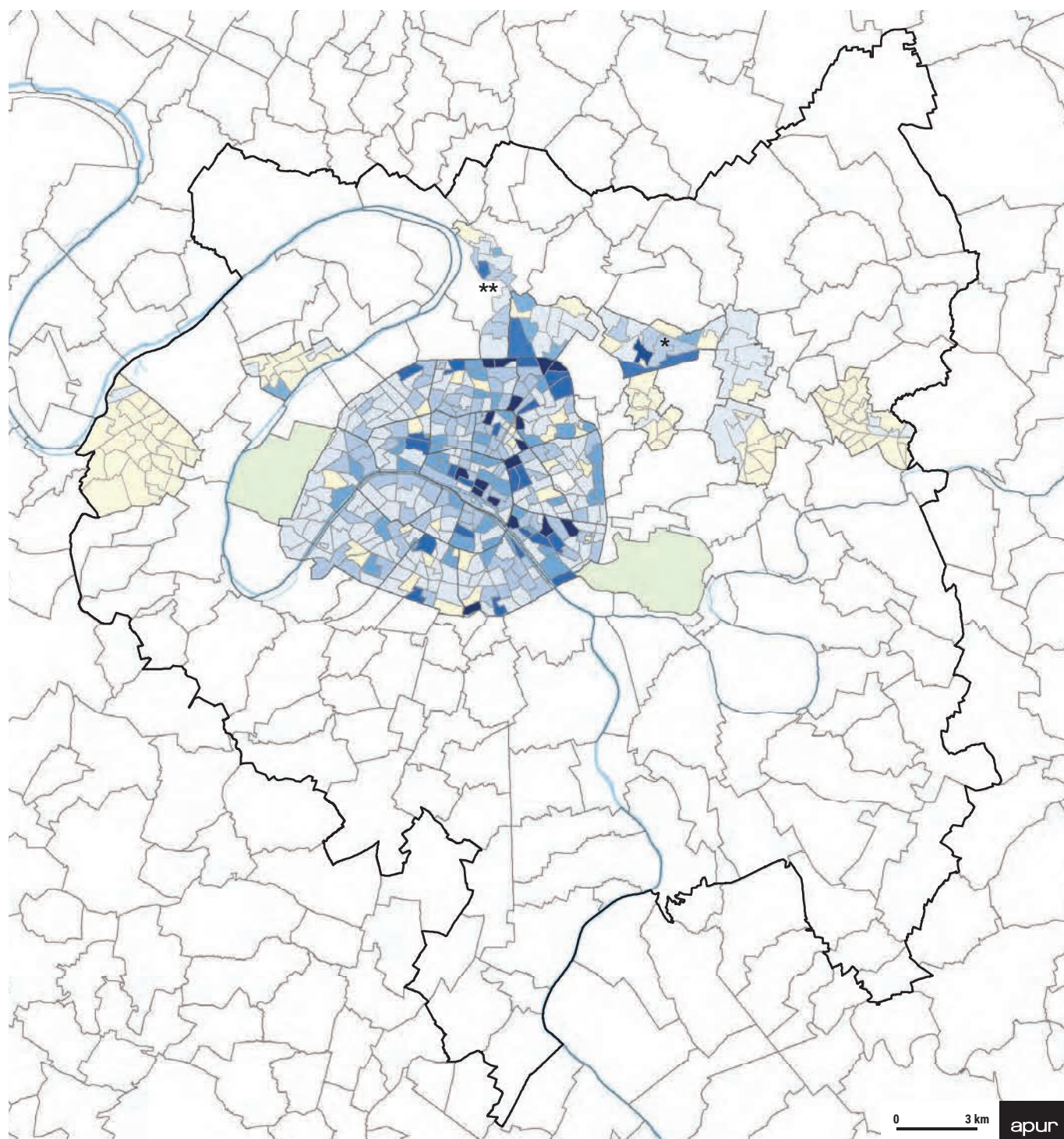
« De petits campements ont été identifiés le long du canal qui ne donnaient jusqu'alors pas lieu à des interventions spécifiques. La localisation de ces campements a été transmise à la coordination Interlogement 93 afin qu'une action d'aller vers se mette en place. » (commune d'Aubervilliers).

« Ce qui est intéressant, c'est qu'on a découvert des lieux de vie – mais il y aussi des lieux connus qui à l'inverse n'ont pas été trouvés pendant la Nuit. » (commune de Rueil-Malmaison).


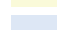

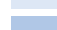

Les deux cartes suivantes présentent les résultats selon les secteurs de décompte et en densité, montrant certains espaces de concentration (48 secteurs avec au moins une personne décomptée dont 11 avec plus de 10 personnes) et des secteurs dans lesquels aucune personne n'a été rencontrée (69 secteurs sur 117 avec 0 personne décomptée).

42 % des personnes rencontrées dans la rue, 52 % en campements à Bobigny et 6 % dans d'autres secteurs

**NUIT DE LA SOLIDARITE DU 20-21 JANVIER 2022 : 2 598 PERSONNES SANS-ABRI RENCONTRÉES À PARIS
ET 487 DANS LES NEUF COMMUNES PARTICIPANT À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE**



Nombre de personnes sans-abri

 Aucune	 De 10 à 14
 Moins de 5	 De 15 à 19
 De 5 à 9	 20 ou plus

Paris : 2 598 personnes rencontrées lors de 5^e édition de la NDLS.

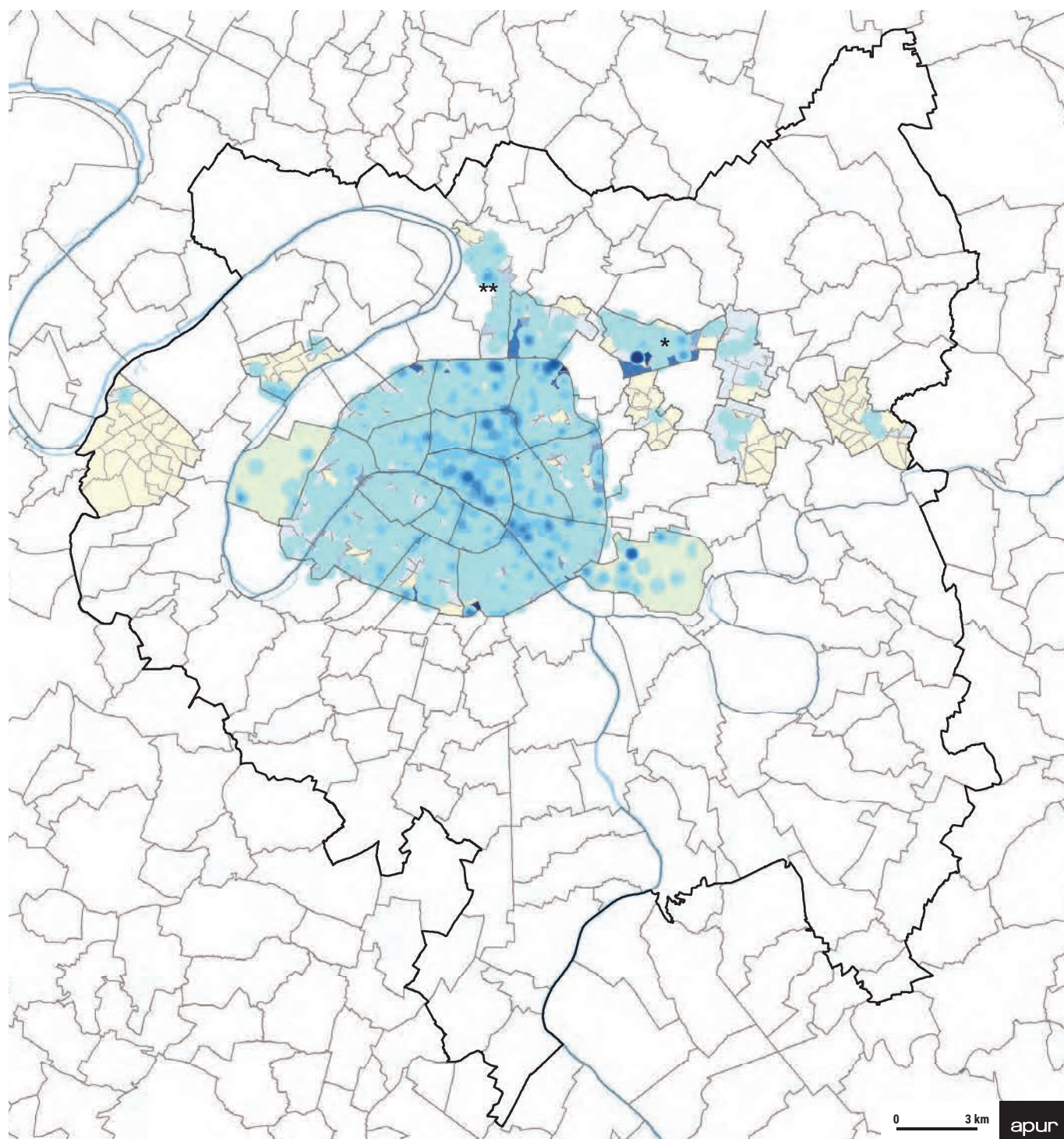
* Bobigny : 65 personnes rencontrées dans les rues et espaces publics.
240 ont été rencontrées sur un terrain privé.

** Saint-Denis : Couverture partielle de la commune.

Sources : Communes ; Ville de Paris ; Métropole du Grand Paris - Traitement Apur

2 598 PERSONNES SANS-ABRI RENCONTRÉES À PARIS ET 487 DANS LES 9 COMMUNES PARTICIPANT À LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE DU 20 AU 21 JANVIER 2022

////////////////////



Densité



Paris : 2 598 personnes rencontrées lors de 5^e édition de la NDLS.

* Bobigny : 65 personnes rencontrées dans les rues et espaces publics.
240 ont été rencontrées sur un terrain privé.

** Saint-Denis : Couverture partielle de la commune.

Sources : Communes ; Ville de Paris ; Métropole du Grand Paris - Traitement Apur

Lieux de sommeil envisagés

La répartition présentée ci-avant porte sur le lieu où les personnes ont été rencontrées au cours de la Nuit (rues, campements, gares RER, parkings/sousserrains, salles d'attente d'hôpitaux, halls de bailleurs sociaux). Or, certaines personnes peuvent être rencontrées dans la rue et prévoir de s'installer dans un autre espace plus tard dans la soirée. Ainsi, **il était demandé aux personnes interrogées de préciser le lieu**

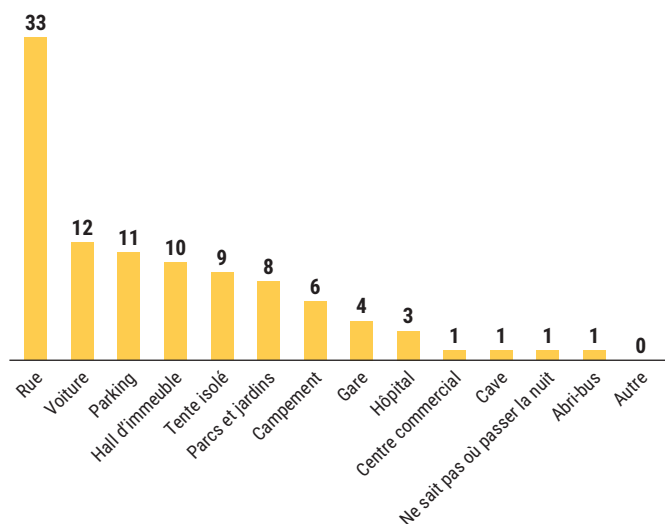
qu'elles envisageaient pour passer la nuit et d'indiquer s'il s'agissait de leur lieu de sommeil habituel.

Un tiers des personnes rencontrées pense dormir à la rue ce soir-là (33 %), mais un nombre relativement important répond penser passer la nuit dans des espaces « abrités » : voitures, parkings, halls d'immeubles ou tentes (entre 9 et 12 % des réponses). À titre de comparaison, lors de la Nuit

de la Solidarité parisienne en 2022, la moitié des personnes interrogées (49 %) pense dormir à la rue.

95 % des personnes disent dormir au même endroit la plupart du temps, soit 86 personnes sur 91 qui ont répondu. Ces résultats sont très cohérents avec les tendances observées dans le cadre de la Nuit de la Solidarité parisienne, où 94 % des répondants indiquent dormir au même endroit le plus souvent.

« OÙ PENSEZ-VOUS PASSER LA NUIT ? »

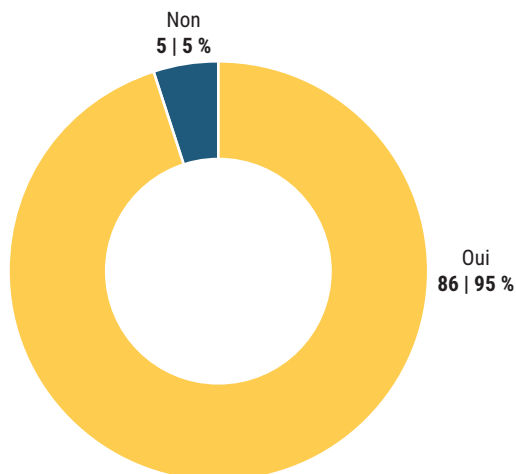


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 100 sur 116

Rue	33	33 %
Voiture	12	12 %
Parking	11	11 %
Hall d'immeuble	10	10 %
Tente isolée	9	9 %
Parcs et jardins	8	8 %
Campement	6	6 %
Gare	4	4 %
Hôpital	3	3 %
Centre commercial	1	1 %
Cave	1	1 %
Ne sait pas où passer la nuit	1	1 %
Abri-bus	1	1 %
Autre *	0	0 %
Nombre de réponses	100	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur.
Nombre de réponses à cette question = 100 sur 116 - pour rappel, exploitation des questionnaires hors zone obligatoire.
* Autres modalités de réponse : métro, bois, talus du périphérique, autre.

« EST-CE À CET ENDROIT QUE VOUS DORMEZ LE PLUS SOUVENT ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 91 sur 116

Oui	86	95 %
Non	5	5 %
Nombre de réponses	91	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 91 sur 116



© Lou Anna Ralite

3.

Résultats des questionnaires dans les 9 communes volontaires



43 %

personnes seules
(80 % à Paris la même nuit)



53 %

groupes de 5 personnes ou plus
(14 % à Paris la même nuit)



4 %

couples et familles
(6 % à Paris la même nuit)

Profil des personnes rencontrées

Sur les **487 personnes décomptées le soir de l'opération**, **53 % étaient en groupe**, **43 % ont été rencontrées seules**, **2 % en couple** et **2 % en famille**, au sens de famille élargie (frères et sœurs, cousins et cousines, oncles et tantes...).

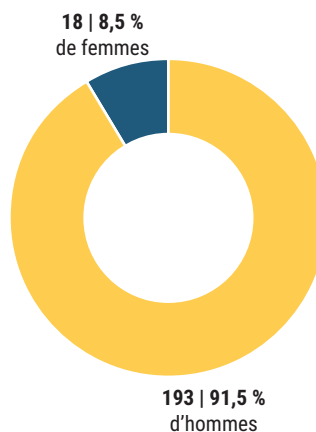
Ce poids important de personnes rencontrées en groupe est lié à la présence du campement de 240 personnes dans la zone industrielle des Vignes à Bobigny. Plusieurs autres groupes moins conséquents ont été rencontrés à Bobigny (14 personnes au parc de la Bergère), à Saint-Denis (6 personnes place des Poulies et 2 groupes de 6 personnes chacun le long du canal au niveau du bassin de la Maltournée) et Aubervilliers (installation

de tentes le long du canal, avec 6 personnes à proximité du Pont de Stains et 5 personnes à proximité de la Passerelle de la Fraternité). Si on isole le campement de la zone industrielle des Vignes à Bobigny, les personnes rencontrées seules deviennent majoritaires (85 %), en cohérence avec les résultats obtenus lors de la Nuit de la Solidarité 2022 à Paris (80 % de personnes isolées, 14 % en groupe et 6 % en couple et famille).

8,5 % de femmes et 91,5 % d'hommes

Le sexe a été indiqué pour 211 personnes rencontrées dans les neuf communes volontaires lors de la Nuit. **193 étaient des**

RÉPARTITION PAR SEXE DES PERSONNES RENCONTRÉES



7 - L'âge des personnes rencontrées est estimé dans le cas où les personnes n'ont pas répondu au questionnaire. L'âge exact est précisé pour les autres.

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 211 sur 230 questionnaires complétés

hommes, soit 91,5 % de l'ensemble des personnes rencontrées, et 18 étaient des femmes, soit 8,5 %.

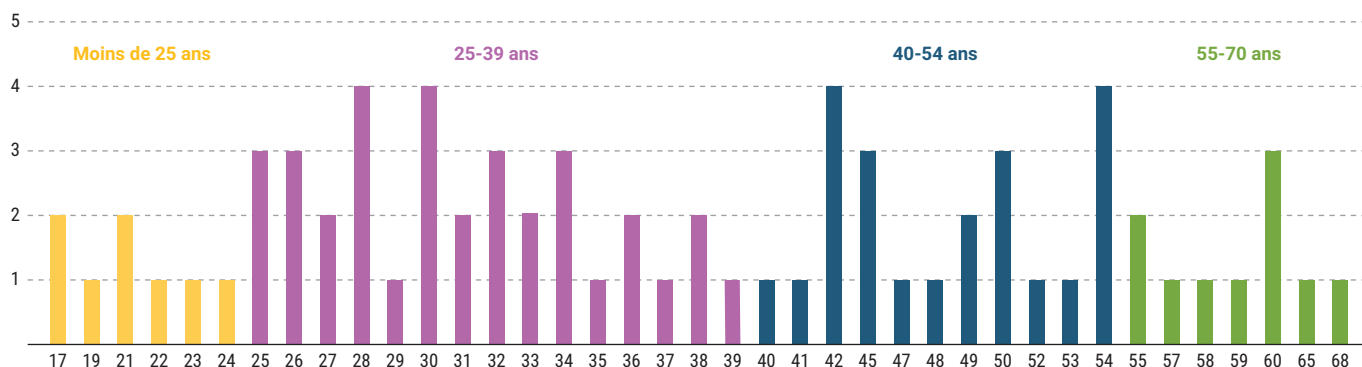
La même nuit, 90 % des personnes décomptées à Paris étaient des hommes et 10 % étaient des femmes (sur un échantillon de 2039 réponses). Le genre des autres personnes décomptées était impossible à déterminer (personnes endormies dans des sacs de couchage, dans des tentes, personnes inaccessibles etc.).

Un âge moyen de 39 ans
L'âge moyen des personnes rencontrées ayant précisé leur âge⁷ est de 39 ans. Huit mineurs ont été rencontrés

dans les neuf communes. 16 % des personnes rencontrées ont moins de 25 ans, 74 % ont entre 25 et 54 ans (avec une légère sur-représentation des 25-39 ans). 10 % ont plus de 55 ans.

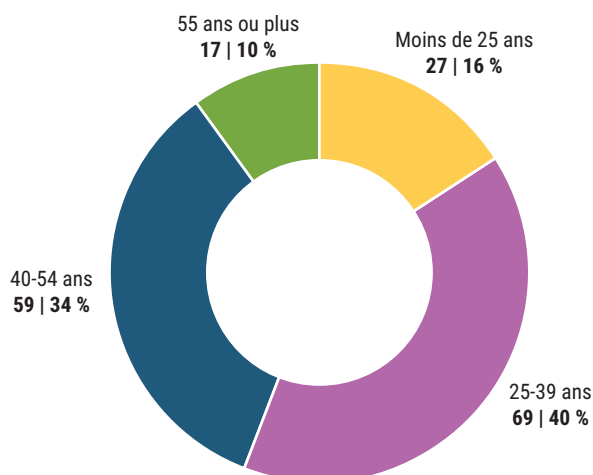
À Paris, le même soir, l'âge moyen des personnes rencontrées dans le cadre de la Nuit de la Solidarité est de 43 ans. 12 % des personnes rencontrées avaient moins de 25 ans, 71 % entre 25 et 54 ans et 17 % plus de 55 ans. Les personnes sans-abri rencontrées dans les communes de la Métropole du Grand Paris semblent plus jeunes, hypothèse qui pourra être consolidée lors des prochaines éditions de la Nuit métropolitaine.

ÂGE EXACT RENSEIGNÉ POUR 74 PERSONNES



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur

TRANCHE D'ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 172 sur 216 questionnaires complétés (44 non renseigné)

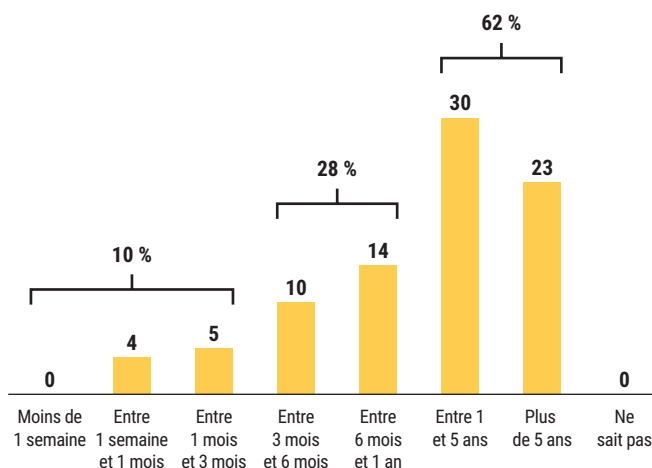
Un ancrage à la rue très variable

Une question portait sur la durée de vie sans logement personnel. **Une majorité des répondants se trouve sans logement depuis plus d'un an :**

- 9 depuis moins de 3 mois (10 %) ;
- 24 entre 3 mois et un an (28 %) ;
- 53 depuis plus d'un an (62 %).

À Paris, la même nuit, 11 % des répondants déclaraient être sans logement personnel depuis moins de 3 mois, 16 % entre 3 mois et un an et 69 % depuis plus d'un an. 5 % ne savaient pas.

« DEPUIS QUAND ÊTES VOUS SANS LOGEMENT PERSONNEL ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 86 sur 116

Moins d'une semaine	0	0 %
Entre 1 semaine et 1 mois	4	5 %
Entre 1 et 3 mois	5	6 %
Entre 3 et 6 mois	10	12 %
Entre 6 mois et 1 an	14	16 %
Entre 1 et 5 ans	30	35 %
Plus de 5 ans	23	27 %
Ne sait pas	0	0 %
Nombre de réponses	86	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 86 sur 116

Des allers-retours à la rue pour une moitié des répondants

Interrogés pour savoir s'il s'agit de leur première fois en situation de rue ou s'ils ont connu plusieurs épisodes de rue, une petite majorité déclare avoir connu des allers-retours à la rue :

- 36 personnes se trouvent pour la première fois sans logement personnel (46 %) ;
- 42 personnes ne se trouvent pas pour la première fois sans logement personnel (54 %).

Lors de la Nuit de la Solidarité à Paris, 63 % des personnes interrogées indiquent avoir connu plusieurs épisodes de rue.

« EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS ÊTES EN SITUATION DE RUE ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 86 sur 116

Oui	36	46 %
Non	42	54 %
Nombre de réponses	78	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 86 sur 116

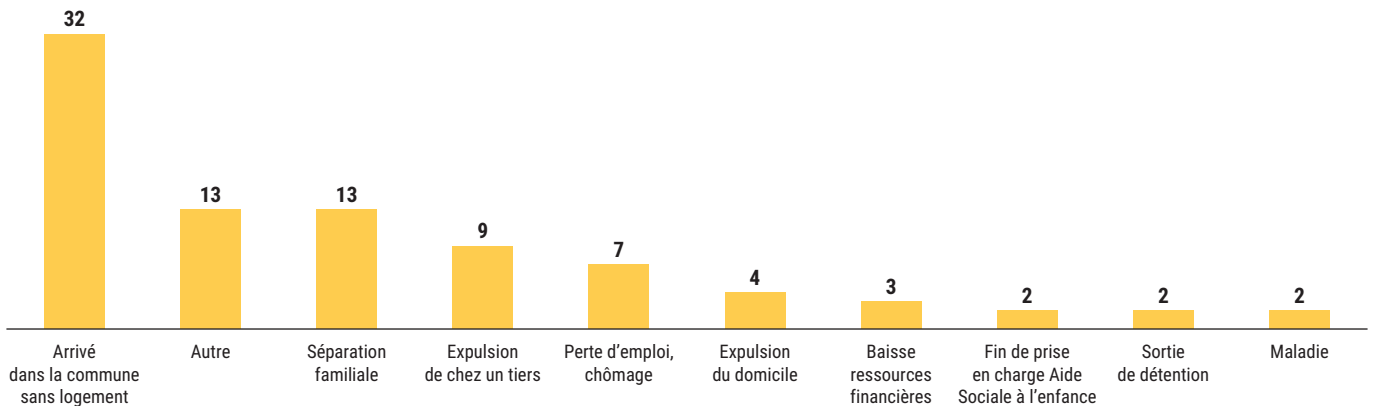
Raisons de l'arrivée à la rue

Près d'un tiers des répondants indique être arrivé sans logement dans la commune, ce qui fait de ce motif le premier motif de la situation de rue des personnes interrogées.

La raison « autre » est la deuxième raison évoquée en nombre d'occurrences (17 %), avec « séparation familiale » (17 % également). Parmi les 13 personnes qui ont choisi la raison « autre », neuf n'ont pas précisé davantage, deux personnes évoquent un problème d'addiction et une personne précise qu'elle se trouve à la rue à la suite d'un hébergement qui a pris fin.

À Paris, le même soir et dans des proportions proches, les personnes interrogées indiquent pour 34 % d'entre elles être arrivées sans logement. 17 % indiquent une « autre » raison, et 17 % une perte d'emploi et le chômage. La séparation familiale arrive en quatrième position avec 15 % des répondants qui choisissent cette raison. L'expulsion de chez un tiers représente 10 % des réponses, et l'expulsion du domicile représente également 10 %. Les autres raisons représentent moins de 10 % des réponses : baisse des ressources financières (8 %), maladie (5 %), sortie de détention (4 %), fin de prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance (1 %).

« POUR QUELLE(S) RAISON(S) VOUS ÊTES-VOUS RETROUVÉ LA PREMIÈRE FOIS SANS LOGEMENT PERSONNEL ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de répondants à cette question = 75 sur 116 (plusieurs réponses possibles)

Expulsion de chez un tiers	9	12 %
Baisse des ressources financières	3	4 %
Perte d'emploi, chômage	7	9 %
Arrivée dans la commune sans logement	32	43 %
Séparation familiale	13	17 %
Fin de prise en charge de l'Aide Sociale à l'enfance	2	3 %
Expulsion du domicile	4	5 %
Maladie	2	3 %
Sortie de détention	2	3 %
Autre	13	17 %
Nombre de réponses	87	-
Total répondants	75	-

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de répondants à cette question = 75 sur 116 (plusieurs réponses possibles)

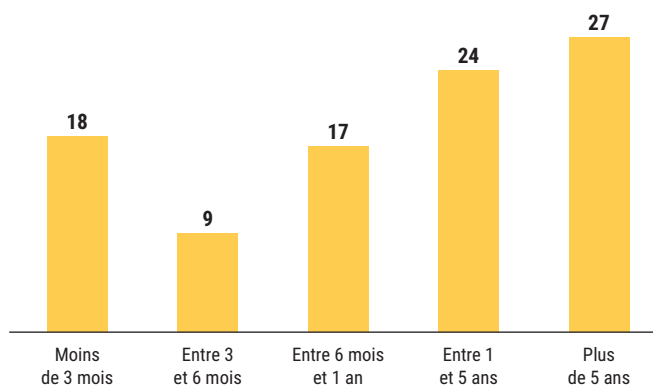


© Almar Saad Ellaoui

Durée d'installation dans la commune

Les personnes pouvaient indiquer depuis combien d'années elles vivaient dans la commune de rencontre. **La moitié (53 %) des personnes déclare résider dans la commune depuis plus d'un an.** 74 % des personnes rencontrées à Paris répondent quant à elles y résider depuis plus d'un an.

« DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VIVEZ-VOUS DANS LA COMMUNE ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 95 sur 116

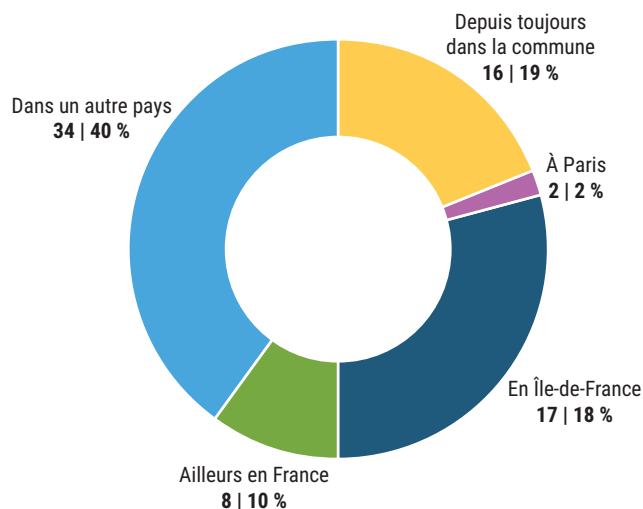
Moins de 3 mois	18	19 %
Entre 3 et 6 mois	9	9 %
Entre 6 mois et 1 an	17	18 %
Entre 1 et 5 ans	24	25 %
Plus de 5 ans	27	28 %
Nombre de réponses	95	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 95 sur 116

Parcours antérieur

Il était également demandé aux personnes rencontrées de préciser leur précédent lieu de résidence. **Avant l'arrivée dans la commune où ils ont été rencontrés, la moitié des répondants ne vivait pas en Île-de-France auparavant** (61 % sur Paris), dont 40 % dans un autre pays (41 % à Paris).

« OÙ VIVIEZ-VOUS AUPARAVANT ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 84 sur 116

Depuis toujours dans la commune	16	19 %
À Paris	2	2 %
En Île-de-France	24	29 %
Ailleurs en France	8	10 %
Dans un autre pays	34	40 %
Nombre de réponses	84	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 84 sur 116

PORTRAIT / M. O. – 45 ANS – RENCONTRÉ EN ACCUEIL DE JOUR À SAINT-DENIS LE 9 MARS 2022

Depuis ses 16 ans, M. O. alterne entre colocation et passage à la rue et a du mal à stabiliser sa situation. Il dort actuellement dans une tente. Il travaille mais ne parvient pas à accéder à une solution d'hébergement pérenne.

Présentation

M. O. est né à Bobigny et vit à Saint-Denis depuis le mois d'octobre 2021, mais ce n'est pas son premier passage dans la commune. Il a vécu dans plusieurs communes du département de la Seine-Saint-Denis, dans un rayon plutôt proche. Sa compagne vit et travaille à Paris.

Parcours de rue/hébergement

Depuis qu'il a seize ans, sa situation est instable et il connaît ses premiers épisodes de rue très jeune. Il occupe par la suite des chambres en colocation : pendant dix ans, il habite ainsi un logement à Saint-Denis. Le loyer devenu trop cher, il se retrouve dehors sans solution d'hébergement. Quand nous le rencontrons, il dort dans une tente les soirs de semaine. Le week-end, il paie une chambre à l'hôtel pour se reposer, se doucher, être prêt à travailler si jamais l'agence d'intérim qui l'emploie l'appelle.

M. O. estime qu'il aurait pu s'en sortir à des moments de sa vie, mais des épisodes le ramènent à la rue, comme un passage en prison il y a quelques années. Il appelle le 115 de temps en temps, mais les solutions proposées lui semblent peu adaptées : il ne s'entend pas avec les autres et il s'agit souvent de chambres partagées. Quand une solution dans un hébergement collectif lui est proposée, il refuse. Il souligne la saturation des dispositifs : tous les hôtels sociaux sont complets à Saint-Denis au moment de notre échange.

Droits sociaux et recours

Depuis le mois de novembre 2021, il enchaîne différents contrats en tant que préparateur de commandes : dans le contexte de crise sanitaire et au moment

du pic d'infections au mois de novembre, il est appelé pour de nombreux remplacements. Il pense alors que sa situation d'emploi sera un accélérateur pour soutenir sa demande de logement qu'il a actualisée l'année dernière à Saint-Denis, mais il attend toujours. Il précise qu'avec un CDI, il pourrait accéder plus facilement à un logement social.

Depuis un an, il est suivi par une assistante sociale rattachée à l'accueil de jour où nous le rencontrons. Par le passé, il a été suivi par différentes structures en Seine-Saint-Denis. Il est actuellement radié de Pôle Emploi : « Pôle emploi, j'ai été radié car je n'ai pas pu aller au rendez-vous ».

Vie quotidienne et perspectives

M. O. se déplace souvent à Aubervilliers et s'y rend pour aller à l'hôtel le week-end. Il n'a pas encore fait la démarche pour disposer d'un pass navigo en raison du temps d'attente important, mais prévoit de le faire. Il laisse donc ses affaires dans sa voiture, en panne actuellement et garée à Saint-Denis.

Ayant perdu beaucoup de choses par le passé ou ayant subi des saisies par la police ou la mairie, il photocopie tous ses papiers en cas de perte et sauvegarde ses fiches de paie sur son smartphone.

M. O. travaille quand il le peut et dès qu'une des deux agences d'intérim où il est inscrit l'appelle. Il fréquente l'accueil de jour : se douche, se restaure, charge son téléphone, effectue ses démarches, joue au ping-pong de temps en temps.

Il souligne la difficulté de sa situation, mais aussi qu'avec de la volonté, tout le monde peut s'en sortir, et qu'il existe suffisamment de services pour ne manquer de rien au quotidien. En dehors d'un logement, il dit ne manquer de rien même s'il n'a pas d'argent.



© Lou Anna Ralite

Conditions de vie et besoins exprimés

Un public rarement hébergé

Les personnes rencontrées le soir de la Nuit ont été interrogées sur l'ancienneté de leur dernier hébergement et sur le lieu de ce dernier hébergement.

Plus du tiers des personnes n'a pas été hébergé ou logé depuis plus d'un an (35 % à Paris), un tiers a été hébergé ou logé entre 1 mois et 1 an auparavant (25 % à Paris), et 22 % n'ont jamais été hébergés ou logés (23 % à Paris).

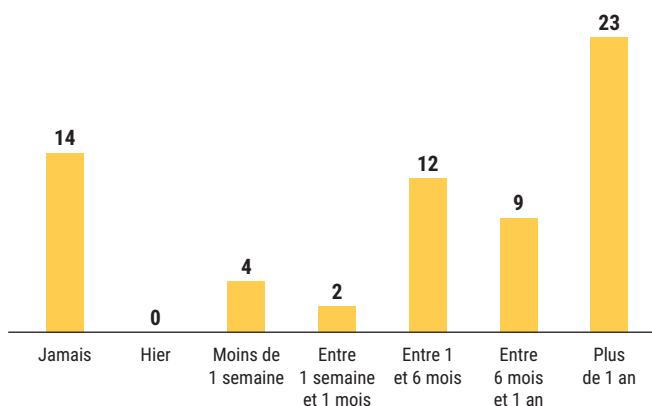
Seules 6 personnes sur 64 indiquent avoir été hébergées ou logées il y a moins d'un mois, soit 9 % (18 % à Paris), témoignant d'un recours limité à des solutions d'hébergement dans les communes volontaires de la Métropole.

Pour plus de la moitié des personnes, le dernier « hébergement » était chez un tiers (33 % à Paris). Seules dix personnes indiquent avoir été hébergées en centre d'hébergement (12 %, contre 28 % à Paris), ou à l'hôtel (12 %, contre 17 % à Paris). Une personne indique également que son dernier lieu d'hébergement est en prison (2 %, comme à Paris).

Enfin, neuf personnes choisissent de répondre « autre » et précisent les lieux suivants :

- une personne était à l'étranger ;
- une personne était dans un foyer Adoma ;
- trois personnes vivaient dans leur logement personnel avant d'être sans-abri ;
- quatre personnes résidaient dans un squat.

« QUAND AVEZ-VOUS ÉTÉ HÉBERGÉ/LOGÉ POUR LA DERNIÈRE FOIS ? »

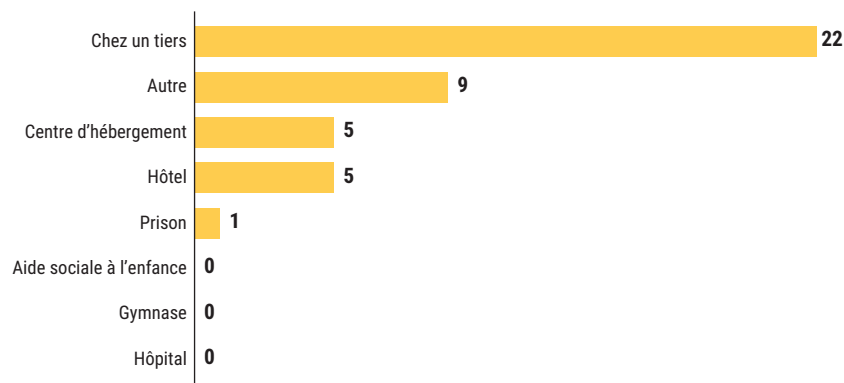


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 64 sur 116

Jamais	14	22 %
Hier	0	0 %
Moins d'une semaine	4	6 %
Entre 1 semaine et 1 mois	2	3 %
Entre 1 et 6 mois	12	19 %
Entre 6 mois et 1 an	9	14 %
Plus d'un an	23	36 %
Nombre de réponses	64	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 64 sur 116

DERNIER HÉBERGEMENT INDICÉ PAR LES RÉPONDANTS



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 42 pour 50 personnes ayant répondu favorablement à la question précédente

PORTRAIT / MME I. - 24 ANS – HÉBERGÉE EN FOYER DANS LE VAL-DE-MARNE ET RENCONTRÉE EN PERMANENCE SOCIALE À PARIS LE 29 MARS 2022

Contrainte de quitter le domicile familial, Mme I. s'est retrouvée sans solution d'hébergement pendant six mois. Alternant hébergement chez des tiers et squat, elle obtient une place dans une structure d'hébergement qu'elle occupe lorsque nous la rencontrons. Son souhait est de disposer d'un logement autonome.

Présentation

Mme I. est originaire de l'Essonne où elle habite avec ses parents jusqu'en juin 2021. En raison d'un conflit lié à sa transidentité, elle quitte le domicile familial.

Elle passe alors quelques mois en situation d'errance et se déplace dans de nombreuses communes d'Île-de-France au gré des rencontres et des possibilités d'hébergement chez un tiers. Durant cette période, Mme I. passe certaines nuits chez des particuliers qui abusent d'elle psychologiquement et physiquement. Elle vit également dans un squat sur une courte période, situation qui lui convient mieux, mais elle le quitte du fait de la présence de punaises de lit.

« Au départ c'était difficile, mais après j'avais l'habitude. On s'habitue à tout. »

Parcours de rue/hébergement

Lorsque nous faisons sa connaissance, Mme I. est hébergée depuis deux mois dans un foyer situé dans le Val-de-Marne. Elle partage sa chambre avec quelqu'un avec qui elle n'a pas les mêmes rythmes de vie et vit mal cette situation. Elle souhaite un endroit qui respecte son intimité et juge que les règles de vie commune dans le foyer ne sont pas respectées par tous.

Accompagnée par son assistante sociale et une association, elle attend de changer de structure et va prochainement intégrer une colocation adaptée à ses besoins où elle aura sa chambre pour une durée d'un an. Elle espère ensuite pouvoir trouver un logement autonome.

Droits sociaux et recours

Redirigée par une association à l'automne 2021, Mme I. se rend dans la permanence d'accès aux droits où nous la rencontrons et est depuis accompagnée par une assistante sociale.

La permanence l'a mise en lien avec d'autres structures telles que la mission locale. Elle dispose depuis peu de la garantie jeune qui va lui donner accès à des ressources mensuelles et à un accompagnement pour la recherche d'emploi.

Elle a déposé une demande pour un logement social en lien avec son assistante sociale en octobre 2021, mais dit ne pas comprendre la procédure qu'elle juge complexe.

Domiciliée à Paris et y ayant accompli toutes ses démarches, elle voudrait y vivre. Non suivie sur le plan médical jusqu'à une période récente, une association LGBTQ l'accompagne désormais pour mettre en place un suivi médical.

Vie quotidienne et perspectives

Sur le plan matériel, elle passe par la permanence qui veille à la couverture de ses besoins. Elle rencontre parfois des difficultés pour s'alimenter et elle constate que son appétit a diminué depuis qu'elle est à la rue. Elle a désormais accès à l'aide alimentaire mise en place au sein du foyer où elle vit.

Pour l'instant, Mme I. n'a aucun loisir, mais elle aime l'art manuel et le sport. Elle espère que dans sa future colocation, l'association qui l'accompagne lui permettra de participer à des activités.

Pour l'avenir, sa priorité est d'obtenir un logement autonome.

« Je vais tout faire pour avoir un logement social ou être déplacée vers un hébergement permanent : [je ne veux] plus de temporaire, c'est compliqué et les démarches prennent beaucoup de temps. On me demande trois mois de travail, mais quand tu as des problèmes, ce n'est pas facile de trouver un travail. [...] Un logement, c'est la base de tout : pouvoir se poser, travailler, dormir, manger, se réchauffer... Je ne comprends pas pourquoi le logement est si compliqué d'accès alors que ça devrait être un droit à tous. »



© Lou Anna Ralite

Des ressentis contrastés sur l'état de santé

À la question « comment estimez-vous votre état de santé général ? », la moitié des répondants s'estime en bonne ou très bonne santé (46 % à Paris), l'autre moitié en mauvaise ou très mauvaise santé (31 % à Paris).

Ressources financières

La majorité des personnes rencontrées répond ne pas disposer de ressources financières, mais une part importante indique travailler. Peu de personnes en revanche disent bénéficier de prestations sociales.

- **58 % des répondants indiquent vivre sans ressource financière ou de la mendicité** (55 % à Paris) ;
- **29 % ont des ressources provenant d'un travail non déclaré** (13 % sur Paris), **et 4 % d'un travail déclaré** (5 % à Paris) ;

- **Seuls 7 % des répondants bénéficient de prestations sociales** (22 % à Paris).

Un impact de la crise sanitaire difficile à appréhender

Le questionnaire 2022 comportait une question sur l'impact de la crise sanitaire sur la situation personnelle des répondants. **Peu de réponses ont été recueillies pour cette question :**

- 20 répondants sur 64 (47 %) déclarent que la crise n'a eu « aucun impact » sur leur situation personnelle (contre 46 % des répondants à Paris) ;
- 11 personnes disent avoir rencontré des difficultés d'accès à l'aide alimentaire (26 %, contre 6 % à Paris) ;
- 10 personnes évoquent un sentiment de stress ou d'anxiété (23 %, contre 13 % à Paris).

PORTRAIT / M. V. – 52 ANS – RENCONTRÉ EN ACCUEIL DE JOUR À RUEIL-MALMAISON LE 30 MARS 2022

M. V. dort dans la rue depuis six ans, après un accident lui ayant laissé des séquelles et une séparation douloureuse au cours de laquelle il a perdu son logement. Ses démarches pour accéder à un logement social sont en cours. En attendant, M. V. ne souhaite pas passer par une structure d'hébergement.

Présentation

M. V., originaire du département de la Seine-Saint-Denis, réside pendant plusieurs années dans un pavillon dans le département des Yvelines avec sa compagne et leurs deux enfants. Il y a sept ans, à la suite d'un accident de la route, il subit un grave traumatisme crânien et passe un peu plus de deux ans à l'hôpital.

À sa sortie, son ex-compagne, qui a rencontré quelqu'un d'autre, a perdu la garde de leurs enfants pour mauvais traitement. Convoquée au tribunal, elle sera également reconnue coupable de kidnapping. Il découvre un cumul d'impayés de loyers correspondant à la période où il était en soins rééducatifs à l'hôpital. Il doit alors rembourser 1 000 euros par mois à son propriétaire.

Parcours de rue/hébergement

M. V. travaille, mais son salaire ne lui permet pas de couvrir les dépenses. Malgré un dossier de surendettement auprès de la Banque de France, il se retrouve en procédure d'expulsion, puis à la rue sans solution d'hébergement un an après avoir retrouvé son logement.

Sans-abri depuis six ans au moment où nous le rencontrons, il est actuellement installé dans un espace couvert et en retrait.

« Elle [son ex-compagne] n'a pas payé depuis deux ans et à la sortie de l'hôpital, les créanciers me sont tombés dessus. Malgré un dossier de surendettement à la Banque de France, je n'ai pas pu garder mon logement dans lequel j'étais en location ».

Droits sociaux et recours

M. V. est sous curatelle depuis son accident et a rencontré des difficultés d'accès à ses ressources.

Travaillant depuis dix-huit ans dans la même entreprise, il dispose d'un contrat de 35 heures, et bénéficie de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Pendant de longs mois, une fois son salaire versé à la curatelle, celle-ci ne lui reverse pas suffisamment d'argent pour couvrir ses besoins. Quand nous le rencontrons, cette situation est en passe d'être résolue et un jugement doit lui permettre de récupérer une somme d'argent importante.

Actuellement, M. V. ne se rend plus à l'hôpital mais est suivi par la médecine du travail. Il a déposé une demande de logement pour laquelle les démarches sont en cours. En parallèle, le 115 lui a conseillé de se domicilier à Versailles et d'y déposer sa demande de logement, car il y a davantage d'opportunités de logements. Il ne souhaite pas aller dans un centre d'hébergement.

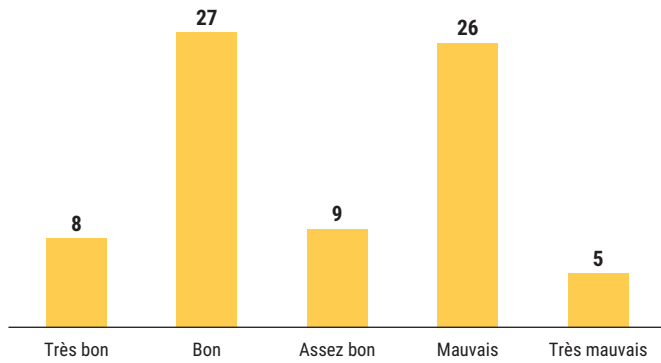
Vie quotidienne et perspectives

Du lundi au vendredi, M. V. travaille à Versailles : pour arriver à l'heure, il doit partir à 5h30 et faire un long trajet de plus d'une heure. Il fréquente l'accueil de jour où nous le rencontrons seulement les jours où il ne travaille pas. Pour lui, il s'agit surtout d'un lieu de socialisation. Il peut également y laver son linge, mais il n'y prend pas ses repas.

La plupart du temps, M. V. achète ce dont il a besoin grâce aux ressources issues de sa paie. Il fréquente notamment les vestiaires solidaires où il peut acheter des vêtements neufs à des prix modérés.

Interrogé sur ses besoins, il répond souhaiter avant tout un logement :
« De quoi j'ai besoin ? Un logement, point barre ».

« COMMENT ESTIMEZ-VOUS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN GÉNÉRAL ? »

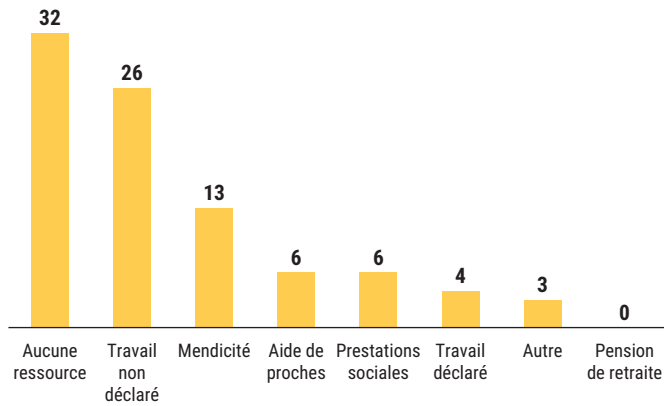


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 75 sur 116

Très bon	8	11 %
Bon	27	36 %
Assez bon	9	12 %
Mauvais	26	35 %
Très mauvais	5	7 %
Nombre de réponses	75	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 75 sur 116

« QUELLES SONT VOS RESSOURCES FINANCIÈRES ? »

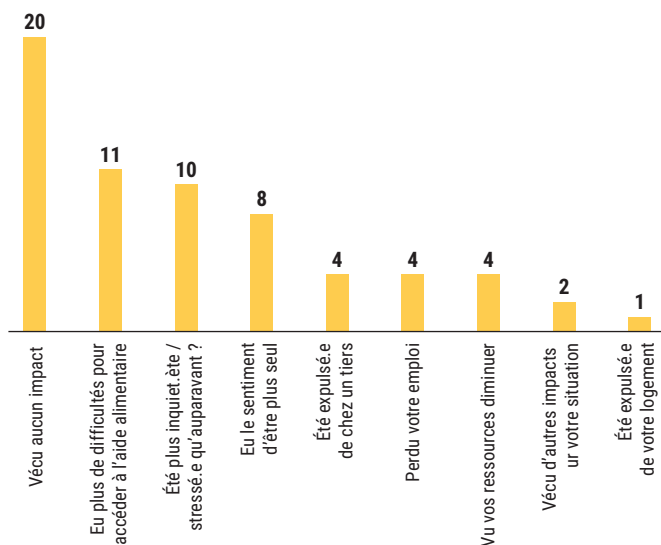


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 77 répondants (plusieurs réponses possibles)

Aucune ressource	32	42 %
Travail non déclaré	26	34 %
Mendicité	13	17 %
Aide de proches	6	8 %
Prestations sociales	6	8 %
Travail déclaré	4	5 %
Autre	3	4 %
Pension de retraite	0	0 %
Nombre de réponses	90	-
Total répondants	77	-

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 77 répondants (plusieurs réponses possibles)

« DEPUIS MARS 2020, EN RAISON DE LA CRISE, AVEZ-VOUS ... ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 43 répondants (plusieurs réponses possibles)

Vécu aucun impact	20	47 %
Eu plus de difficultés pour accéder à l'aide alimentaire	11	26 %
Été plus inquiet.ète / stressé.e qu'auparavant	10	23 %
Eu le sentiment d'être plus seul	8	19 %
Été expulsé.e de chez un tiers	4	9 %
Perdu votre emploi	4	9 %
Vu vos ressources diminuer	4	9 %
Vécu d'autres impacts sur votre situation	2	5 %
Été expulsé.e de votre logement	1	2 %
Nombre de réponses	64	-
Nombre de répondants	43	-

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 43 répondants (plusieurs réponses possibles)

Recours à l'offre d'accompagnement et aux dispositifs

Un faible recours au 115 parmi les répondants

Les personnes rencontrées étaient interrogées sur leurs habitudes de recours au 115. Il leur était également demandé de préciser les raisons expliquant leur recours ou non au 115, et si elles avaient tenté d'appeler le 115 le jour même.

66 % des répondants indiquent ne pas ou ne plus appeler le 115 (69 % à Paris), dont **42 % indiquent ne jamais l'avoir appelé** (35 % à Paris). **Seuls 12 % des répondants avaient appelé le 115 le soir de l'opération** (19 % à Paris).

Il était demandé aux personnes signalant ne pas ou ne plus appeler le 115 d'en préciser les motifs. Seules 14 personnes ont répondu à cette question :

- trois n'appellent plus le 115, car elles le jugent injoignable ;
- trois pensent qu'il n'y a pas de places disponibles ;
- trois ne connaissent pas le dispositif ;
- deux n'ont pas de téléphone ;
- deux ne maîtrisent pas la langue ;
- une ne souhaite pas être hébergée.

Sept répondants sur dix indiquent ne pas être accompagnés par un travailleur social

Une question abordait l'accompagnement par un travailleur social, et, le cas échéant, le lieu de ce suivi.

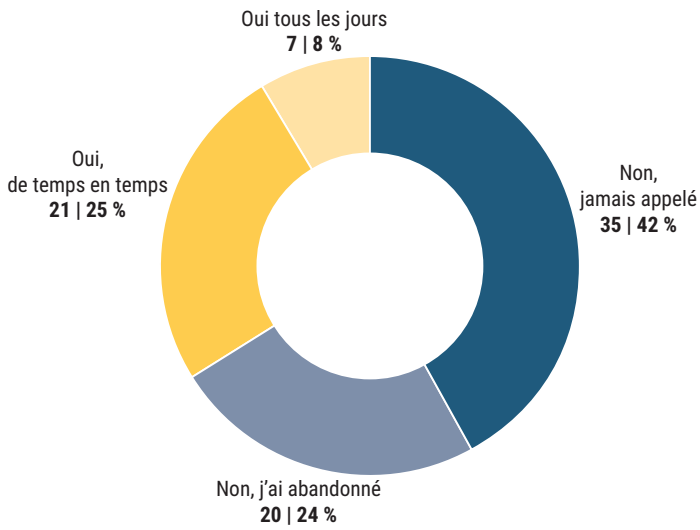
70 % des personnes interrogées indiquent ne pas être accompagnées par un travailleur social, soit une très large majorité (58 % à Paris). Seuls 19 sur 81 répondants indiquent être accompagnés par un travailleur social. Parmi eux, huit le sont par le biais d'une association, cinq répondent « une autre institution », les autres disent être suivies par les services sociaux municipaux (deux personnes), la CAF (deux personnes) ou le service social des hôpitaux (une personne).

66 % des répondants indiquent ne pas ou ne plus appeler le 115



© Aïman Saad Ellaroui

« APPELEZ-VOUS LE 115 ? »

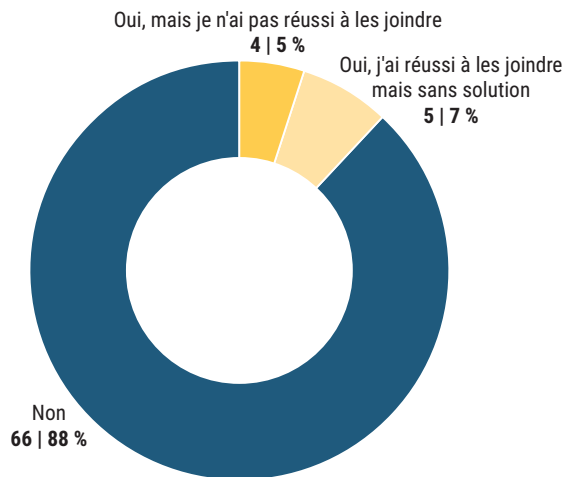


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 83 sur 116

Non, jamais appelé	35	42 %
Non, j'ai abandonné	20	24 %
Oui de temps en temps	21	25 %
Oui tous les jours	7	8 %
Total répondants	83	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 83 sur 116

« AVEZ-VOUS ESSAYÉ D'APPELER LE 115 AUJOURD'HUI ? »

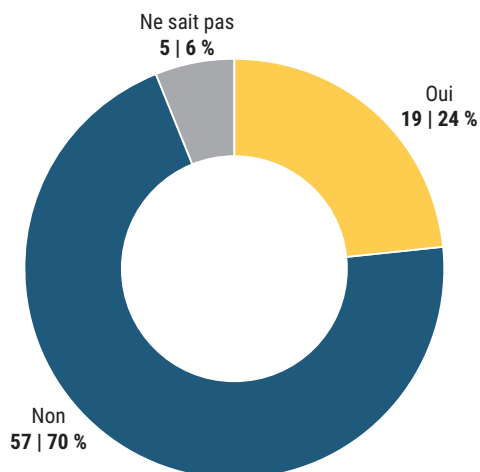


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 83 sur 116

Oui, j'ai réussi à les joindre mais sans solution	4	5 %
Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre	5	7 %
Non	66	88 %
Nombre de réponses	75	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 75 sur 116

« AVEZ-VOUS UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 81 sur 116

Oui	19	24 %
Non	57	70 %
Ne sait pas	5	6 %
Nombre de réponses	81	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 81 sur 116

Plus de six répondants sur dix ne disposent pas d'adresse de domiciliation

Les personnes interrogées avaient également la possibilité d'indiquer le lieu de leur domiciliation ou, au contraire, l'absence d'adresse pour recevoir leur courrier. **Près des deux tiers (64 %) répondent ne pas disposer d'adresse pour recevoir leur courrier (46 % à Paris).** Parmi les personnes qui indiquent être domiciliées, 11 % le sont chez un tiers (11 % également à Paris), 7 % au CCAS de la commune où a lieu la rencontre, et 7 % dans une autre structure hors Paris.

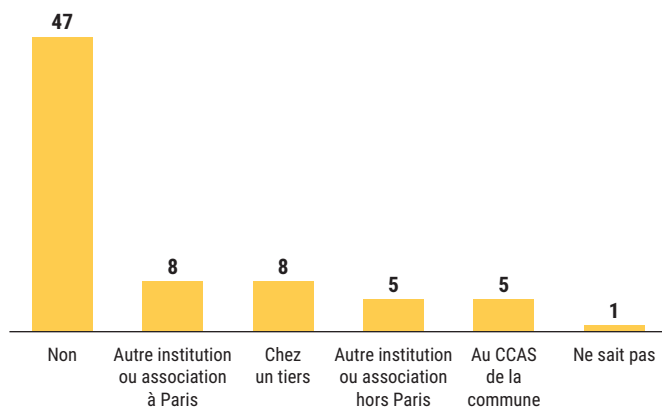
Une majorité des personnes rencontrées n'a donc pas d'adresse de domiciliation, première étape pour accéder à ses droits.

Différentes explications peuvent être évoquées: la non-connaissance ou la saturation des dispositifs, la difficulté à justifier d'un ancrage territorial nécessaire pour obtenir une domiciliation ou encore le non-recours.

Un recours limité à l'aide alimentaire

Il était également demandé aux personnes rencontrées si elles s'étaient rendues à un point de distribution alimentaire au cours de la dernière semaine. **66 % des répondants ne se sont pas rendus dans un point de distribution alimentaire dans la semaine (45 % à Paris),** contre 27 % qui s'y sont rendues une fois ou plusieurs fois (49 % à Paris).

« AVEZ-VOUS UNE ADRESSE/DOMICILIATION POUR RECEVOIR VOTRE COURRIER ? »

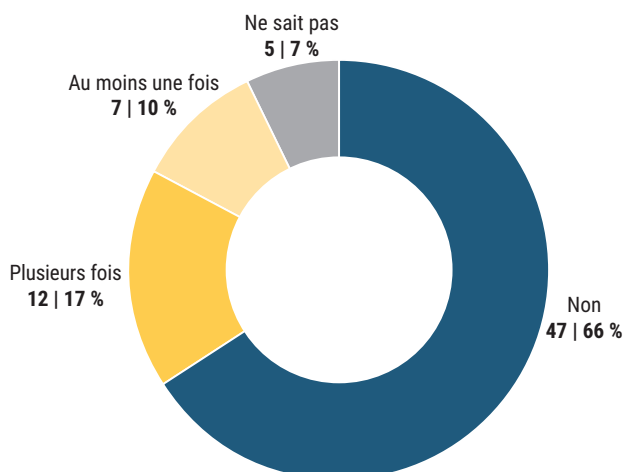


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 74 sur 116

Non	47	64 %
Autre institution ou association à Paris	8	11 %
Chez un tiers	8	11 %
Autre institution ou association hors Paris	5	7 %
Au CCAS de la commune	5	7 %
Ne sait pas	1	1 %
Nombre de réponses	74	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 74 sur 116

« AU COURS DE LA DERNIÈRE SEMAINE, VOUS ÊTES-VOUS RENDU À UN POINT DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 71 sur 116

Non	47	66 %
Plusieurs fois	12	17 %
Au moins une fois	7	10 %
Ne sait pas	5	7 %
Nombre de réponses	71	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 71 sur 116

De nombreux besoins insuffisamment couverts

Les répondants ont pu préciser d'éventuelles facilités ou difficultés d'accès à certains services en répondant oui ou non à la question « quand vous en avez besoin, avez-vous accès aux équipements ou services vous permettant de : » pour différents items proposés, ou en spécifiant d'éventuels autres besoins non pré-identifiés.

Selon les réponses obtenues à cette question, l'accès à un accompagnement social, à une connexion Internet et à un espace pour stocker ses affaires arrivent en tête des besoins les moins bien couverts :

- 43 personnes indiquent ne pas réussir à se faire accompagner dans leurs démarches

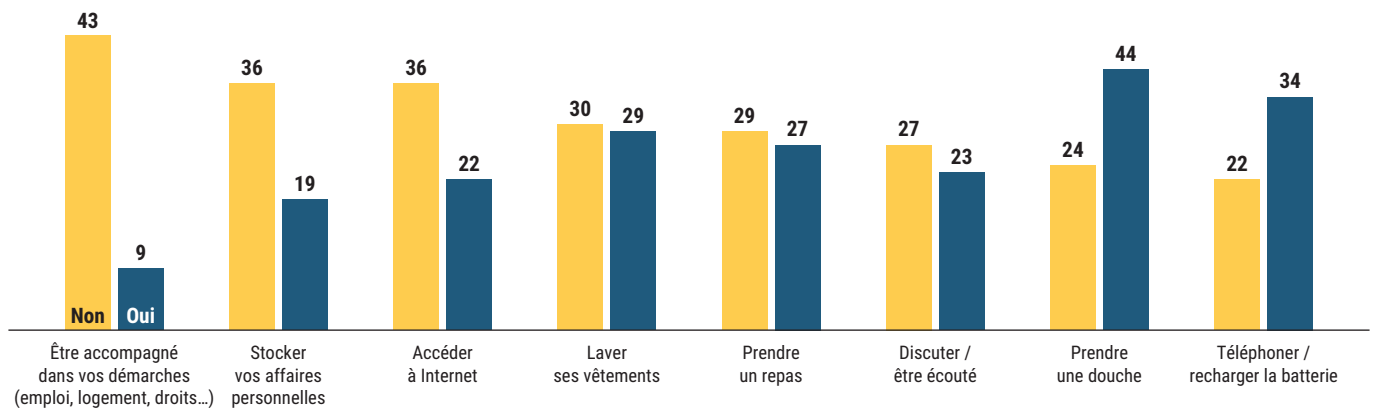
(83 % des répondants à cette sous-question, contre 52 % à Paris) ;

- 36 personnes rencontrent des difficultés à accéder à Internet (65 % des répondants à cette sous-question, contre 52 % à Paris) ;
- 36 personnes indiquent ne pas avoir trouvé de lieux pour stocker leurs affaires (62 % des répondants à cette sous-question, contre 60 % à Paris).

49 personnes évoquent d'autres besoins. Leurs réponses peuvent être résumées en quatre catégories :

- disposer d'un logement, d'un endroit où dormir ;
- accéder à des soins médicaux ;
- disposer de vêtements, de couvertures, de sacs de couchage ;
- trouver un travail, se former.

« QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN, AVEZ-VOUS ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS OU SERVICES VOUS PERMETTANT DE : »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 454 réponses (plusieurs réponses possibles)

Modalité de réponse	Non		Oui		Nombre de réponses
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...)	43	83 %	9	17 %	52
Stocker vos affaires personnelles	36	62 %	22	38 %	58
Accéder à Internet	36	65 %	19	35 %	55
Laver ses vêtements	30	51 %	29	49 %	59
Prendre un repas	29	52 %	27	48 %	56
Discuter / être écouté	27	54 %	23	46 %	50
Prendre une douche	24	35 %	44	65 %	68
Téléphoner / recharger la batterie	22	39 %	34	61 %	56
Total					454

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 454 réponses (plusieurs réponses possibles)

Visite médicale et couverture maladie

Le questionnaire NDLS 2022 comportait deux questions sur le recours aux soins :

- « Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ? »
- « Avez-vous une couverture maladie ? »

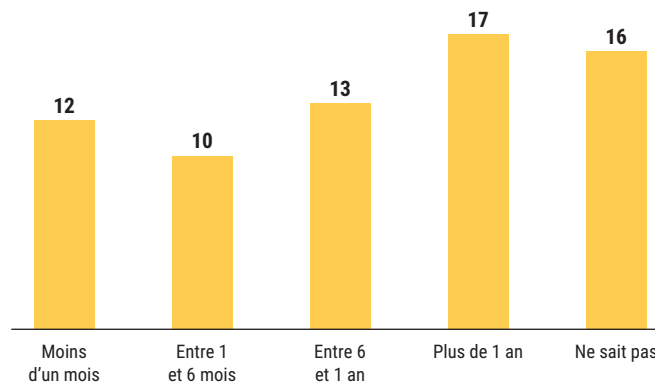
Un répondant sur deux déclare avoir vu un médecin dans l'année, mais un quart n'a pas vu médecin depuis plus d'un an :

- 33 % il y a moins de 6 mois (44 % à Paris) ;
- 19 % entre 6 mois et un an (10 % à Paris) ;
- 25 % il y a plus d'un an (24 % à Paris) ;
- 24 % ne savent pas (23 % à Paris).

60 % répondent ne pas disposer de couverture maladie (52 % à Paris), contre 33 % déclarant être couverts (38 % à Paris).

60 % des personnes interrogées ne disposent pas de couverture maladie

« QUAND AVEZ-VOUS UN MÉDECIN POUR LA DERNIÈRE FOIS ? »

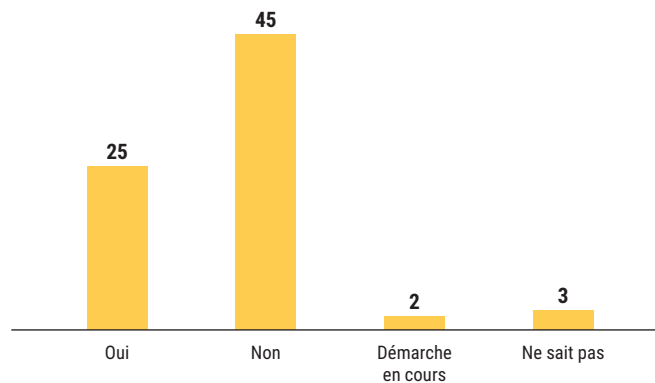


Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 68 sur 116

Moins d'un mois	12	18 %
Entre 1 et 6 mois	10	15 %
Entre 6 mois et 1 an	13	19 %
Plus d'un an	17	25 %
Ne sait pas	16	24 %
Nombre de réponses	68	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 68 sur 116

« AVEZ-VOUS UNE COUVERTURE MALADIE ? »



Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 75 sur 116

Oui	25	33 %
Non	45	60 %
Démarches en cours	2	3 %
Ne sait pas	3	4 %
Nombre de réponses	75	100 %

Source : Nuit de la Solidarité Métropolitaine 2022, 9 communes volontaires - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 75 sur 116

PORTRAIT / M. B. – 47 ANS – RENCONTRÉ EN ACCUEIL DE JOUR À SAINT-DENIS LE 9 MARS 2022

M. B. est en attente d'un logement social depuis trois ans. À la suite du vol de ses affaires il y a un an, il peine à faire renouveler son titre de séjour et à régulariser sa situation. Depuis, il n'a plus de ressource, ne peut pas travailler, et vit très difficilement. Il espère débloquer rapidement sa situation administrative.

Présentation

M. B. est originaire de Guinée et arrive en France avec sa femme en 2004. Son fils naît peu après. La famille déménage dans plusieurs villes : à Lille, à Levallois, puis dans la Sarthe où ils sont hébergés dans un foyer qu'ils quittent en raison de la suroccupation.

Une dernière étape les amène à Toulon où ils ont de la famille. Sur place, ils bénéficient d'un accompagnement social et déposent une demande pour un logement social qu'ils obtiennent. À cette période, M. B. trouve un travail.

Cette stabilité sera bousculée par la séparation d'avec sa femme. Il quitte alors Toulon pour s'installer en région parisienne.

Parcours de rue/hébergement

À son arrivée, il est hébergé par des connaissances, mais ne parvient pas à accéder à un logement stable. Il alterne entre rue et hébergement chez des tiers.

Il y a un an, il se fait voler son sac avec tous ses papiers : il déclare la perte au commissariat. En parallèle, il doit faire renouveler son titre de séjour à la préfecture de Bobigny, mais les démarches se révèlent très compliquées sans les documents justificatifs nécessaires. Depuis, en situation irrégulière, l'accès à ses droits est interrompu : il n'a plus de carte bleue, de carte Vitale, ni de ressource – ne pouvant pas travailler de façon déclarée ou prétendre au Revenu de Solidarité Active (RSA).

Il dort dans les couloirs et les halls d'immeubles, faisant attention aux contrôles et cherchant des endroits isolés. Parfois, il dort chez des amis. Appelé souvent le 115, très tôt le matin, aucune proposition ne lui a été faite, le conduisant à moins appeler.

Droits sociaux et recours

Pour que sa situation se débloque, M. B. doit régulariser son titre de séjour. En raison de plusieurs adresses ne lui permettant pas de fournir un justificatif de domicile valide, il se rend quatre fois en vain à la préfecture et ne parvient pas à faire avancer sa situation. Suivi par une assistante sociale, il peine à trouver une structure pour le domicilier, devant justifier d'une attache territoriale jusqu'à une période récente.

Quand nous le rencontrons, il espère que sa domiciliation pourra débloquer ses démarches et il a renouvelé sa demande de logement social. Cela fait trois ans qu'il attend un logement.

« Je veux travailler, mais je n'ai rien qui me permette de le faire. [...] S'il y a un blocage, c'est sur la partie administrative, il faut quelqu'un pour m'aider à combattre. [...] Demain, si je reçois ma carte de séjour, je peux demander une carte bleue, payer ma caution pour mon logement... »

Vie quotidienne et perspectives

En période hivernale, il passe cinq à six jours par semaine en accueil de jour : le matin, le midi, parfois l'après-midi et le soir. Il prend ses repas sur place, peut prendre une douche et participer à des activités (ce qu'il préfère, c'est le foot, le ping-pong ou les jeux de société). Parfois, il se rend aussi à l'église le matin pour le petit-déjeuner, ou rencontre le camion des maraudes qui passe tous les jours sauf le dimanche.

M. B. reste toujours dans le même quartier de Saint-Denis. Il se déplace peu, sauf pour aller à la préfecture à Bobigny : il n'a pas de Pass Navigo et marche alors avec ses affaires qu'il ne peut stocker.

Dans l'ordre, M. B. espère régulariser ses papiers et renouveler sa carte de séjour, pour ensuite accéder à un appartement et être tenu au courant de l'état d'avancement de sa demande de logement, et enfin pouvoir partir un jour en vacances.

PORTRAIT / M. P. – 50 ANS – RENCONTRÉ EN ACCUEIL DE JOUR À SAINT-DENIS LE 9 MARS 2022

M. P. essaie de régulariser sa situation administrative depuis près de quatre ans et est en attente d'une décision retardée par des délais administratifs importants en Préfecture. Il n'a actuellement ni ressource propre, ni aide financière. Il souhaiterait bénéficier d'aides et trouver un logement, étant par ailleurs très malade.

Présentation

M. P., originaire du Bangladesh, rejoint seul la France en février 2014, sans sa femme et ses trois enfants restés au pays. Il s'installe à Saint-Denis à son arrivée et y est toujours resté. Journaliste, il fait une demande d'asile, puis tombe gravement malade. Dans l'impossibilité de travailler, il demande alors un titre de séjour pour raisons médicales, qu'il obtient en 2017.

En 2018, le renouvellement de son titre de séjour est refusé. Il ne parvient pas à obtenir de rendez-vous à la Préfecture, situation qui s'aggravera avec la crise sanitaire en 2020 en raison des fermetures administratives.

En 2021, il parvient à obtenir un rendez-vous pour effectuer une nouvelle demande et reçoit un récépissé pour une durée de six mois. Il n'a toujours pas obtenu de réponse depuis et n'arrive pas à obtenir de nouveau rendez-vous en Préfecture. Dans l'attente, son récépissé arrive à échéance prochainement.

Parcours de rue/hébergement

Au cours de sa demande d'asile, M. P. a été hébergé à Saint-Denis pendant huit mois, mais depuis que sa situation administrative s'est complexifiée, il n'a plus

aucune ressource, pense n'avoir droit à aucune aide et se trouve sans solution d'hébergement, dormant seul dans un parc sur un matelas ou parfois dans un parking.

Connaissant le 115, il a déjà appelé plusieurs fois, mais n'a pas obtenu de réponse et a arrêté d'appeler.

« Je n'ai pas un centime ».

Droits sociaux et recours

Accompagné par une assistante sociale hospitalière, il dit ne pas connaître le système du logement et estime ne pas recevoir assez d'aide et d'orientation. Il a néanmoins été accompagné dans les démarches pour obtenir une couverture maladie, mais son dossier demeure en instruction, alors qu'il doit consulter de nombreux médecins en raison de sa maladie. Il se tourne alors vers l'hôpital pour obtenir les soins dont il a besoin.

Vie quotidienne et perspectives

M. P. prend le petit déjeuner dans l'accueil de jour où nous le rencontrons. Il y déjeune aussi le midi, mais pas le soir, sautant ce repas. En journée, il se rend souvent à la mosquée et marche malgré son état de santé.

Il souhaiterait pouvoir mieux manger, dans le respect de ses habitudes végétariennes, et souhaiterait que sa maladie soit reconnue comme un handicap professionnel dans la perspective d'accéder à un logement autonome.

4.

Enseignements

Cette partie revient sur les grands enseignements de l'exploitation des questionnaires et du décompte en croisant cette analyse avec les retours des partenaires associatifs interrogés dans les semaines qui ont suivi l'opération.

Une opération sur un champ restreint face à de multiples figures du mal-logement

Le premier enseignement de la Nuit est issu des retours des partenaires à la suite de la présentation des premiers résultats.

Plusieurs acteurs de terrain ont rappelé le fait que les résultats de l'opération qui se centre sur un public sans solution d'hébergement ne doivent pas éluder les situations plus larges de mal-logement.

« Je m'attendais à voir plus de monde. On a rencontré que peu de personnes sur mon secteur, alors qu'en journée, les personnes en errance sont plus nombreuses. On a un décalage avec le nombre de personnes domiciliées [à l'accueil de jour] et le peu de personnes rencontrées. (...) Et puis pour moi, je ne vois pas de différence entre quelqu'un dans une voiture [qui entre dans le champ de la nuit] et quelqu'un en squat [qui n'y entre pas]. » (acteur associatif à Saint-Denis).

« On a un public la journée qu'on ne voit pas le soir. Peut-être ont-ils des solutions pour dormir ? » (acteur associatif à Courbevoie)

« Les gens que l'on rencontre sont logés à droite, à gauche. En squats qu'il faut repérer. » (acteur associatif à Rosny-sous-Bois).

« Il y a beaucoup de sans domicile fixe qui ne sont pas dans la rue : ils sont en colocation, chez quelqu'un, à l'hôtel. Il y en a quelques-uns qui dorment dans leur voiture, dans un parking ou dans une cave, mais c'est tout. » (acteur associatif à Rueil-Malmaison).

« La Nuit de la Solidarité a permis d'ouvrir des portes [entre partenaires]. L'année prochaine, on devra prendre contact avec la ou les personnes cachées avec des partenariats sur des endroits où on n'entre pas. » (acteur associatif à Bondy).

Le sans-domicilisme recouvre des situations de personnes ne parvenant pas à accéder à un logement personnel pérenne. Parmi celles-ci, on compte par exemple les personnes hébergées en centres ou à l'hôtel, mais aussi celles résidant dans des squats, dans des sous-locations suroccupées, ou encore celles qui sont hébergées chez des tiers.

Les acteurs des communes qui ont été interrogés travaillent au quotidien auprès de personnes sans solution d'hébergement, mais aussi de personnes en situation de précarité vis-à-vis du logement (faisant des allers-retours entre rue et solutions temporaires ; vivant en squats ; hébergées chez des tiers ou en structures d'hébergement sans orientation propre, suroccupant ainsi certaines chambres...). Ils soulignent l'importance de mettre en lien le décompte de la Nuit avec le nombre de personnes « en errance » durant la journée et hébergées ou à l'abri le soir pour ne pas sous-estimer les besoins.

Quelques données permettent d'approcher les situations de sans-domicilisme de manière plus générale, notamment en prenant en compte les données d'hébergement et celles concernant les demandes non pourvues au 115. Toutefois, d'autres méthodes seraient néces-

saies pour connaître de façon précise le nombre, les profils et les besoins de ces personnes sans-domicile.

De nombreuses places d'hébergement et de mise à l'abri étaient ouvertes parallèlement à cette première expérimentation de la Nuit dans la Métropole du Grand Paris. Ces places sont à destination des personnes orientées par les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et les unités départementales de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration de Paris, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine.

Lors des entretiens, les SIAO et les acteurs du secteur « Accueil, Hébergement, Insertion » témoignent d'un contexte de saturation des dispositifs d'hébergement notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis. Illustrant ce constat, le nombre élevé de demandes non pourvues à la suite d'un appel au 115 le jour de la Nuit de la Solidarité interpelle. 189 ménages (391 personnes) ont vu leur demande non pourvue après avoir appelé le 115 dans la journée du 20 janvier 2022 en Seine-Saint-Denis. 20 ménages (35 personnes) se trouvaient dans le même cas dans les Hauts-de-Seine, 11 personnes dans le Val-de-Marne et 583 personnes à Paris.



© Aïman Saad Eilaoui

Vivre à la rue : isolement, regroupements et invisibilisation

Le deuxième enseignement de l'opération porte sur les lieux d'installation des personnes sans-abri rencontrées dans les neuf communes ayant participé à l'opération.

Le nombre de personnes sans-abri rencontrées à Aubervilliers, Bobigny et Saint-Denis est particulièrement significatif, ainsi que dans le secteur de la Défense à Courbevoie. Il est moindre dans les autres communes.

Comme à Paris, les personnes ont majoritairement été rencontrées seules et à la rue (si l'on isole le campement de familles à Bobigny). Pour autant, on ne peut éluder certaines spécificités propres au décompte métropolitain (sur un périmètre restreint), hors de Paris. **Tout d'abord, si de nombreuses personnes étaient seules, un nombre important de personnes a été rencontré en campements** ou dans des regroupements (à Bobigny et Aubervilliers). On distinguera les campements de familles de ceux qui regroupent un public migrant.

Pour les neuf communes ayant participé à l'opération, seul un campement de familles d'importance majeure a été identifié dans le cadre de l'opération (240 personnes sur la zone industrielle des Vignes à Bobigny selon l'estimation de la Nuit), composé de baraquements et soumis à d'importants risques incendie – risques ayant malheureusement été réalité ces dernières années – et un problème d'accès à l'eau. Le service de médiation et de tranquillité publique de la Ville de Bobigny et le Centre d'action sociale de la commune travaillent conjointement pour répondre aux besoins des personnes installées dans ce campement.

Une représentante de France Terre d'Asile note en entretien qu'il n'y avait pas de très grands campements migrants

cette nuit-là sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, mais des campements de plus petites tailles comme celui du parc de la Bergère à Bobigny.

Ensuite, une proportion significative des personnes sans-abri ont été rencontrées dans des espaces de retrait (parkings, halls d'immeuble de bailleurs sociaux, voitures, salles d'attente d'hôpitaux...). En complément de ce résultat, les partenaires communaux et associatifs s'accordent sur l'hypothèse de possibles stratégies d'invisibilisation des personnes vivant à la rue sur le territoire. **De nouveaux partenariats sont envisagés par les communes** pour de prochaines éditions afin de couvrir davantage de caves, de halls d'immeubles, ou encore de parkings.

« [Pour la prochaine édition,] on aura plus de partenariats et on risque d'avoir des surprises dans les résultats. » (acteur associatif à Saint-Denis).

« Je ne suis pas surpris par les résultats dans la mesure où on prend les visibles. On cherche les emplacements visibles, mais on n'est pas à Paris ici. Les personnes vont plus se cacher, car elles ne veulent pas croiser leur famille ou leurs amis. (...) Les gens se cachent. » (acteur associatif à Gagny).

« Les personnes se cachent après une certaine heure et selon l'époque de l'année. Ce sont principalement des personnes seules, des hommes, mais on a remarqué quelques femmes. » (acteur associatif à Bondy).

« Je ne suis pas surpris par le résultat, mais pour moi c'est en dessous de la réalité, car on a des personnes dans les souterrains, les parkings. Et il faisait froid, donc on n'a pas repéré les personnes dans des espaces privés. » (acteur associatif à Aubervilliers).

« On rencontre beaucoup de personnes sans papier qui se logent dans les logements de fortune et se regroupent : on ne voyait pas ça avant. » (acteur associatif à Aubervilliers).

Enfin, il ressort une spécificité du secteur de la Défense comme lieu de regroupement, avec plus d'une vingtaine de personnes sans-abri principalement installées dans les parkings et souterrains.

« La Défense, c'est un territoire composé de plein de sous-sols, de souterrains, de parkings non exploités... [où peuvent s'installer les personnes]. » (acteur associatif intervenant à la Défense).

« La Défense, on peut l'assimiler à Châtelet. C'est une gare, on y arrive vite sans s'en rendre compte. C'est un lieu où on peut être anonyme. C'est un lieu de consommation, avec des magasins, plein de monde. C'est un lieu attractif pour les jeunes. » (autre acteur associatif intervenant à la Défense).

Diversité des profils et des besoins des personnes à la rue

Des résultats qui montrent des similarités avec le décompte parisien et certaines spécificités

Le troisième enseignement porte sur la diversité de profils et de besoins des personnes sans-abri rencontrées. Les résultats du décompte sont confortés par les retours des partenaires locaux. Les personnes qui ont été interrogées lors de la Nuit ou en entretiens approfondis ont des profils et des parcours de vie et de rue différents. Des besoins communs apparaissent, au premier rang desquels se situe l'accès à un logement autonome.

Les hommes sont largement majoritaires parmi les personnes rencontrées (91,5 %). Seules 18 femmes ont été rencontrées. Ces résultats correspondent aux tendances évoquées par les acteurs interrogés.

« La difficulté, c'est plutôt le profil de personnes à aider : les femmes avec enfant(s) on y arrive, mais les hommes seuls, on n'a rien à leur proposer. » (acteur associatif à Aubervilliers).

« On a essentiellement des hommes et quelques femmes. » (acteur associatif à Courbevoie).

Tous les âges sont représentés parmi les personnes rencontrées. On remarque toutefois une part significative de personnes de moins de 25 ans qui serait en augmentation selon les retours de plusieurs acteurs associatifs. Cette proportion est par ailleurs supérieure à celle constatée lors de la Nuit de la Solidarité à Paris. Les prochaines éditions de la Nuit Métropolitaine devraient confirmer la tendance d'un public à la rue plus jeune, voire d'un rajeunissement des personnes ces dernières années comme cela est évoqué par certains acteurs.

« La moyenne d'âge quand je suis arrivé, c'était beaucoup plus âgé, autour de 50 ans, on a de plus en plus de jeunes entre 25 et 30 ans. C'est une évolution qu'on note depuis quelques années : beaucoup plus de jeunes en errance. » (acteur associatif à Saint-Denis).

Une part importante des personnes sans-abri interrogées est à la rue depuis plus d'un an. Un peu plus de la moitié d'entre elles a connu plusieurs épisodes de rue. Les allers-retours entre rue et situations temporaires ou plus longues d'hébergement et de logement ne sont pas rares. De même, la moitié ne vivait pas en Île-de-France avant d'arriver dans la commune dans laquelle elles ont été rencontrées. Ces résultats témoignent de la combinaison de personnes en ancrage à la rue et au contraire, de l'arrivée constante de nouvelles personnes, dont certaines à la suite de parcours migratoires.

On notera par ailleurs **de multiples motifs expliquant l'arrivée à la rue** des personnes rencontrées : arrivée directe dans la commune sans logement, expulsions, séparations, maladies, pertes d'emploi, sorties d'institutions (hôpital, prison, structures d'hébergement) ... Une partie d'entre eux est illustrée dans les portraits de personnes sans-abri présentés dans le document. Plusieurs facteurs de rupture se démarquent et sont souvent cumulés : rupture familiale, problèmes de santé, difficulté d'accès aux droits, blocages administratifs...

« On a de tout, des sorties de prison, d'hospitalisation, des personnes arrivées à la rue depuis peu, des gens qui travaillent. » (acteur associatif à Courbevoie).

Autre fait marquant, la majorité des personnes interrogées indique ne bénéficier d'aucune ressource financière. Pour celles ayant des ressources financières, elles disposent le plus souvent d'un emploi non déclaré, et très peu bénéficiant de prestations sociales. L'accès à des ressources financières est un enjeu pour toutes les personnes rencontrées et en particulier pour celles ne pouvant pas accéder aux dispositifs de droit commun (jeunes ne pouvant prétendre au RSA, personnes en situation irrégulière).

Les résultats soulignent des besoins insuffisamment couverts, notamment concernant **l'accès à un accompagnement dans les démarches, à l'hygiène (douches, sanisettes, couches, produits intimes pour les femmes), à l'aide alimentaire ou encore aux vestiaires. Un besoin saillant souvent évoqué par les personnes rencontrées est celui de pouvoir stocker ses affaires, les vols étant fréquents selon les personnes interrogées. Ces vols et pertes de papiers et documents entraînent un allongement des délais administratifs et repoussent l'accès à certains droits.**

« En termes de besoins, c'est surtout pouvoir manger, disposer de repas chaud, avoir des vêtements et des sous-vêtements, et des couvertures pour se protéger la nuit. » (acteur associatif à Bondy).

« Ce qui manque surtout à La Défense, ce sont des toilettes. Et on a besoin d'un accompagnement social global pérenne dans le temps. » (acteur associatif intervenant à La Défense).

« Les mamans ont besoin de couches, de lait, de produits d'hygiène, de protections hygiéniques. » (acteur associatif à Rosny-sous-Bois).

Le besoin jugé néanmoins prioritaire par les personnes avec lesquelles il a été possible d'échanger demeure avant tout l'accès à un logement ou

une offre d'hébergement adaptée. Toutes les personnes interrogées dans le cadre des portraits rappellent que leur besoin premier reste l'accès à un logement ou à une solution d'hébergement pérenne. Pour celles qui disposaient d'un hébergement, leurs expériences en structure d'hébergement ont parfois été mauvaises (chambre partagée, instabilité de la durée de l'hébergement, hébergement collectif apparaissant peu sécurisant, violences, vols, perte d'intimité...), ou inadéquates, comme le portrait de Mme I. en témoigne qui dit supporter sans se satisfaire de son nouvel hébergement.

La domiciliation représente un besoin souvent évoqué par les personnes : il est essentiel de pouvoir recevoir du courrier dans le cadre de démarches administratives, mais l'accès à une adresse ne semble pas aisé. Il est demandé de justifier d'un ancrage territorial et de changer d'adresse selon le lieu de vie. Les démarches apparaissent complexes, bien que la première étape pour un suivi social soit le fait d'une adresse pour recevoir du courrier.

« Les principaux besoins ? La douche, le repas, la machine à laver... Mais la principale demande, c'est la domiciliation ! Pour domicilier la personne, il faut une attache sur la commune : soit avoir déjà habité, ou travaillé sur la commune, ou avoir des enfants scolarisés. » (acteur associatif à Rueil Malmaison).

Plus globalement, **un renforcement de l'accompagnement social constitue un réel enjeu pour beaucoup** face à la complexité des démarches administratives, aux délais d'attente importants et au manque d'information sur l'état d'avancement des dossiers.

Des difficultés sont également notées concernant l'accès aux soins (médecins, hôpitaux, spécialistes), avec une problématique particulière pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques ou d'addictions.

« Une des difficultés constatées est l'accessibilité aux soins : la permanence d'accès aux soins de santé la plus proche est à Nanterre. Il faut prendre rendez-vous, et parfois il faut une attache ou une domiciliation, ce qui complique les choses. » (acteur associatif intervenant à la Défense).

« Il faut travailler sur la psychiatrie. Essayer de trouver des solutions. Ça pourrait débloquer pas mal de choses. » (acteur associatif à Aubervilliers).

Accéder
à un logement
pérenne est
la première priorité
des personnes
interrogées

Répondre aux besoins et trouver des solutions dans un contexte contraint

Un recours globalement faible à l'offre d'accompagnement et aux dispositifs

Le dernier enseignement de la Nuit et des échanges autour de l'opération concerne les réponses locales apportées aux besoins et aux situations des personnes à la rue.

On l'a vu, le recours à l'offre d'accompagnement et aux dispositifs est faible. Les résultats concernant les appels au 115, la domiciliation, la couverture maladie, le niveau d'accompagnement par un travailleur social, la sollicitation de l'aide alimentaire, montrent une couverture insuffisante des besoins.

Celle-ci peut s'expliquer par plusieurs raisons qui se combinent et se complètent selon les retours des partenaires : **une méconnaissance des dispositifs** pour certaines personnes sans abri, **un impossible accès à certaines aides** pour d'autres (du fait de leur situation administrative), un **manque d'offre de services** dans certaines communes ou encore la **saturation de certains dispositifs ou structures**.

« On a beaucoup de situations administratives bloquées. On a des personnes sans papier qui travaillent au noir et se font exploiter. » (acteur associatif à Saint Denis).

« On a un vrai besoin d'accompagnement dans les démarches, pour les papiers. » (acteur associatif à Bobigny).

Les partenaires publics et associatifs notent toutefois **une différence entre d'une part, les blocages structurels constatés dans le secteur de l'hébergement et celui du logement**, sur lequel ils jugent n'avoir que peu la main en tant qu'intervenant dans le champ

du social, et de l'autre, la réponse aux besoins immédiats et quotidiens des personnes vivant à la rue, pour lesquels ils soulignent des dynamiques locales positives que ce soit du côté des acteurs publics, de ceux associatifs ou encore des réseaux d'entraides citoyens.

Ces retours ne peuvent toutefois pas être généralisés, ne s'appuyant que sur les dires d'acteurs connaissant le contexte des quelques communes ayant participé à l'opération et évoquant les dispositifs auxquels ils prennent part. Ils seront consolidés à partir de l'extension de l'opération.

« On a une bonne coordination entre les différents acteurs dans la ville. » (acteur associatif à Aubervilliers).

« À Rosny-sous-Bois, nous avons beaucoup de choses. » (acteur public à Rosny-sous-Bois).

« On a un gros maillage et un gros travail de coordination des différents partenaires à Courbevoie. » (acteur associatif intervenant à la Défense).

« En comparaison à [d'autres villes], Courbevoie est bien fournie en termes d'offre. On travaille bien avec le CCAS. » (autre acteur associatif intervenant à la Défense).

« La Ville de Saint-Denis développe énormément de choses au niveau associatif et encore plus depuis le Covid. (...) On se coordonne. On a une grosse densité du réseau associatif et les besoins exprimés sont couverts, mais on manque de bénévoles. » (acteur associatif à Saint-Denis).

« À Gagny, les solutions proposées sont à la hauteur. Pas beaucoup de villes font ça aux alentours. » (acteur associatif à Gagny).

Dans un contexte de forte tension sur le secteur de l'hébergement et sur le marché du logement, les représentants communaux et associatifs interrogés ont le sentiment de « se battre » pour trouver des solutions durables à des situations parfois inextricables et de pallier ce manque de réponse adaptée par une offre immédiate de réponse aux urgences et aux besoins du quotidien, sans trouver de solution pérenne aux personnes sans-abri.

Ils en appellent à davantage d'offres de logements abordables (autonome ou semi-collectif) ou tout au moins d'hébergements adaptés (en chambres séparées, selon une réelle inconditionnalité d'accueil et avec un accompagnement global).

« On travaille bien en partenariat, mais on manque de solutions d'hébergement. » (acteur associatif intervenant à la Défense).

« La première des choses c'est quand même d'avoir au moins un abri à proposer, même un abri de fortune de type gymnase. » (acteur associatif à Saint Denis).

« Le logement est la priorité. Les personnes sont reconnaissantes de ce qu'on offre, mais ils dorment quand même toujours dans le froid en hiver. » (acteur associatif à Courbevoie).

« Il faut créer des abris. Penser différemment pour s'adapter aux besoins. On leur propose souvent des abris où ils sont plusieurs, mais ce sont des endroits avec beaucoup de violence. Ils ont besoin de leur espace. Peut-être pas totalement individualisé au regard du nombre à héberger... » (acteur associatif à Aubervilliers).



CONCLUSION

Un objectif de couverture élargie pour la 2^e édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine en 2023

L'expérimentation de la Nuit de la Solidarité à l'échelle de quelques communes de la Métropole du Grand Paris avait pour but de tester la méthode parisienne pour l'étendre au territoire métropolitain, dans l'objectif de mieux connaître le nombre, les profils et les besoins des personnes sans solution d'hébergement dans le Grand Paris.

Plusieurs enjeux se posaient pour partager et adapter les principes et les objectifs de l'opération initiée par la Ville de Paris sur son territoire en 2018.

La mobilisation autour de cette première édition s'est bien déroulée : communes, partenaires et bénévoles impliqués dans la démarche partagent des retours extrêmement positifs tant du point de vue de la préparation de l'opération que de sa conduite et de ses effets en termes de mobilisation et d'interconnaissance entre acteurs autour des enjeux du sans-abrisme. **Au-delà de l'opération d'enquête, cette expérimentation a constitué un moment fédérateur valorisant l'engagement solidaire des acteurs locaux.**

Une expérimentation amenée à s'étendre, une photographie du sans-abrisme *a minima* et à un instant donné

Le périmètre de cette première expérimentation de la Nuit de la Solidarité était restreint à neuf communes. Les résultats correspondent donc à cette couverture territoriale et ne doivent pas être interprétés comme représentatifs pour l'ensemble du territoire métropolitain.

De plus, comme à Paris, il convient de rappeler que le décompte de la **Nuit de la Solidarité constitue un nombre *a***

***minima* de personnes sans solution d'hébergement sur un territoire et une photographie à un instant donné.**

L'objectif d'une couverture territoriale élargie en 2023 est partagé par les acteurs mobilisés dans cette première édition, avec davantage de communes engagées dans la démarche à l'avenir et l'extension des partenariats permettant de couvrir de nouveaux espaces.

L'expérimentation a par ailleurs montré l'importance de **restituer la question du sans-abrisme dans des questions plus larges relatives aux situations de mal-logement et d'absence de domicile.** D'autres études pourraient permettre d'appréhender ces enjeux.

Des hypothèses à confirmer lors des prochaines éditions

Si les résultats de cette expérimentation doivent être analysés avec précaution, ils apportent de premières données intéressantes **sur les lieux d'installation et les profils des personnes sans-abri dans les communes ayant participé à l'opération, ainsi que sur leur prise en charge et leurs besoins au quotidien.** Ces résultats seront à consolider dans les éditions à venir.

La répartition des personnes sans solution d'hébergement est inégale sur le territoire métropolitain. Au sein même des communes, certains secteurs concentrent un nombre important de personnes sans-abri, notamment en cas de regroupements ou de campements, tandis que d'autres, plus résidentiels et moins denses, n'accueillent que pas ou peu de personnes. La géographie du sans-abrisme qui se dessine au travers des neuf com-

munes couvertes montrent que certaines communes proches de Paris concentrent davantage de personnes en situation de rue. Ce résultat devrait être confirmé dans les éditions à venir, en partenariat avec de nouvelles communes participant à l'opération.

Une proportion importante de personnes décomptées l'a été dans des espaces de retrait (parkings, souterrains, voitures, halls d'immeuble, salles d'attente des hôpitaux...), faisant notamment dire aux acteurs de terrain que les stratégies d'invisibilisation sont fortes, et potentiellement plus marquées dans ces communes qu'à Paris. Ce résultat souligne l'enjeu des partenariats avec d'autres acteurs institutionnels (bailleurs, gestionnaires de parkings, etc.) pour les prochaines éditions dans le but de mieux couvrir certains espaces privatifs ou cachés (caves, davantage de halls d'immeubles, de nouveaux parkings...).

En cohérence avec les résultats des cinq éditions de la Nuit de la Solidarité à Paris, les données qui ont été collectées montrent une diversité de profils des personnes sans-abri. Les personnes rencontrées semblent néanmoins plus jeunes en moyenne que celles qui ont été rencontrées à Paris. La part des femmes est légèrement plus faible. Les durées d'installation à la rue sont proches. Les niveaux des ressources financières des personnes rencontrées seraient tout aussi faibles, mais la part des personnes ayant un travail (déclaré ou non) apparaît légèrement plus élevée que pour les personnes rencontrées à Paris. L'accès aux services et aux aides semblent tout autant, voire plus difficile.

Ces tendances seront à confirmer lors de futures éditions permettant une couverture plus large du territoire métropolitain.

Une édition 2023 en préparation

À la suite du bon déroulement de l'opération et au regard de l'intérêt des résultats qui en ressortent en termes de connaissance sur les profils et les besoins des personnes vivant à la rue, **la Métropole du Grand Paris a fait le choix de reconduire la démarche dans la perspective d'une participation de davantage de communes.** Les communes mobilisées en 2022 ont indiqué vouloir poursuivre la démarche. Plusieurs autres communes se sont d'ores et déjà montrées intéressées.

Des adaptations semblent nécessaires pour prendre en considération les contextes socio-spatiaux des différentes communes qui souhaiteront s'engager dans la démarche. La présence d'un faible nombre de personnes sans-abri dans certaines d'entre elles incite à **une possible adaptation de la méthode pour déployer des moyens cohérents au regard de l'ampleur des phénomènes de sans-abrisme.**

Au-delà du décompte en lui-même, **l'organisation de l'opération a permis selon les communes et acteurs mobilisés de sensibiliser aux enjeux liés au sans-abrisme et de faire connaître et enrichir les solidarités locales.** Cette année, les communes ont fait le choix d'organiser des distributions (boissons chaudes, collations, couvertures et duvets dans certains cas) pour accompagner l'opération de décompte par une action de solidarité. Les prochaines éditions pourraient donner lieu à la mise en place de **programmes d'activités solidaires en parallèle de la Nuit (visites de centres, organisation d'ateliers, de conférence ou d'échanges, etc.)** selon les possibilités et contextes de chacune des communes. En outre, les résultats de la Nuit métropolitaine ont montré des forces mais aussi certains manques dans les réponses locales à destination des publics sans-abri. Ces analyses, à conforter lors de futures éditions, peuvent permettre de mieux cibler ou prioriser les actions en réponse aux besoins identifiés.

ANNEXE 1 : Questionnaire personne seule

Questionnaire personne seule

PS

Commune / Secteur / N° de questionnaire / Identifiant zone spécifique

Si personne en groupe saisir le n° FG correspondant

Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude sur la situation des personnes sans-abri pour [nom de la commune] et la Métropole du Grand Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement anonyme et confidentielle et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR ?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

À remplir obligatoirement [PARTIE 1/2]	Observations																								
<p>Q1 La personne a répondu au questionnaire et a donné son consentement au recueil de données personnelles la concernant</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Q2 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec la personne car</p> <table style="width: 100%; font-size: 0.8em;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Elle n'a pas voulu répondre</td> <td><input type="checkbox"/> Elle a évité le contact</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Elle dormait</td> <td><input type="checkbox"/> Elle ne maîtrisait pas la langue</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Son état ne lui permettait pas</td> <td><input type="checkbox"/> Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Elle était inaccessible physiquement</td> <td><input type="checkbox"/> Tente occupée mais fermée</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Autres, à préciser:</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Elle n'a pas voulu répondre	<input type="checkbox"/> Elle a évité le contact	<input type="checkbox"/> Elle dormait	<input type="checkbox"/> Elle ne maîtrisait pas la langue	<input type="checkbox"/> Son état ne lui permettait pas	<input type="checkbox"/> Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre	<input type="checkbox"/> Elle était inaccessible physiquement	<input type="checkbox"/> Tente occupée mais fermée	<input type="checkbox"/> Autres, à préciser:		<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>														
<input type="checkbox"/> Elle n'a pas voulu répondre	<input type="checkbox"/> Elle a évité le contact																								
<input type="checkbox"/> Elle dormait	<input type="checkbox"/> Elle ne maîtrisait pas la langue																								
<input type="checkbox"/> Son état ne lui permettait pas	<input type="checkbox"/> Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre																								
<input type="checkbox"/> Elle était inaccessible physiquement	<input type="checkbox"/> Tente occupée mais fermée																								
<input type="checkbox"/> Autres, à préciser:																									
<p>Q3 Où pensez-vous passer la nuit ?</p> <table style="width: 100%; font-size: 0.8em;"> <tr> <td style="width: 60%;">Chez moi / Dans mon logement</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: right;">→ Fin de questionnaire</td> </tr> <tr> <td>Dans un hôtel</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: right;">→ Fin de questionnaire</td> </tr> <tr> <td>Dans un centre d'hébergement (CHU, CHR, accueil de demandeurs d'asile, gymnase, halte de nuit...)</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: right;">→ Fin de questionnaire</td> </tr> <tr> <td>Chez un tiers (famille, ami, autres)</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: right;">→ Fin de questionnaire</td> </tr> <tr> <td>Dans un lieu public</td> <td> <input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin </td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dans un autre lieu</td> <td> <input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus </td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres <input type="checkbox"/> à préciser:</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Je ne sais pas où passer la nuit ce soir <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </table>		Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire	Dans un hôtel	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire	Dans un centre d'hébergement (CHU, CHR, accueil de demandeurs d'asile, gymnase, halte de nuit...)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire	Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire	Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin		Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus		Autres <input type="checkbox"/> à préciser:			Je ne sais pas où passer la nuit ce soir <input type="checkbox"/>		
Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire																							
Dans un hôtel	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire																							
Dans un centre d'hébergement (CHU, CHR, accueil de demandeurs d'asile, gymnase, halte de nuit...)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire																							
Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire																							
Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin																								
Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus																								
Autres <input type="checkbox"/> à préciser:																									
Je ne sais pas où passer la nuit ce soir <input type="checkbox"/>																									
<p>Q4 Est-ce dans ce type d'endroit que vous dormez le plus souvent ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>																									
<p>Q5 Depuis combien de temps vivez-vous à [nom de la commune] ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans </p>																									
<p>Q6 Et, où viviez-vous avant ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Depuis toujours à [nom de la commune] <input type="checkbox"/> À Paris <input type="checkbox"/> En Île-de-France <input type="checkbox"/> Ailleurs en France <input type="checkbox"/> Dans un autre pays </p>																									
<p>Q7 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Entre 5 ans et 10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas </p>																									
<p>Q8 (Plusieurs réponses possibles) Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous retrouvé sans logement personnel ?</p> <table style="width: 100%; font-size: 0.8em;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Expulsion du domicile</td> <td><input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres)</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières</td> <td><input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Arrivée à [nom de la commune] sans logement</td> <td><input type="checkbox"/> Séparation familiale</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase)</td> <td><input type="checkbox"/> Maladie</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Sortie de détention</td> <td><input type="checkbox"/> Autres, à préciser:</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Expulsion du domicile	<input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières	<input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage	<input type="checkbox"/> Arrivée à [nom de la commune] sans logement	<input type="checkbox"/> Séparation familiale	<input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase)	<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Sortie de détention	<input type="checkbox"/> Autres, à préciser:														
<input type="checkbox"/> Expulsion du domicile	<input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres)																								
<input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières	<input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage																								
<input type="checkbox"/> Arrivée à [nom de la commune] sans logement	<input type="checkbox"/> Séparation familiale																								
<input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase)	<input type="checkbox"/> Maladie																								
<input type="checkbox"/> Sortie de détention	<input type="checkbox"/> Autres, à préciser:																								
<p>Q9 Est-ce la première fois que vous êtes « en situation de rue » ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, c'est la première que cela arrive</p> <p><input type="checkbox"/> Non, c'est déjà arrivé plusieurs fois</p>																									
<p>Q10 Quand avez-vous été hébergé / logé pour la dernière fois ?</p> <table style="width: 100%; font-size: 0.8em;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Jamais</td> <td><input type="checkbox"/> Hier</td> <td><input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine</td> <td><input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois</td> <td><input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an</td> <td><input type="checkbox"/> Plus d'1 an</td> <td></td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Hier	<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine	<input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois	<input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois	<input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an	<input type="checkbox"/> Plus d'1 an																	
<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Hier	<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine	<input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois																						
<input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois	<input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an	<input type="checkbox"/> Plus d'1 an																							
<p>→ Q11 Cet hébergement était :</p> <table style="width: 100%; font-size: 0.8em;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres)</td> <td><input type="checkbox"/> Centre d'hébergement</td> <td><input type="checkbox"/> Hôtel</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Gymnase</td> <td><input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase)</td> <td><input type="checkbox"/> Prison</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><input type="checkbox"/> Hôpital</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><input type="checkbox"/> Autres, à préciser:</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/> Centre d'hébergement	<input type="checkbox"/> Hôtel	<input type="checkbox"/> Gymnase	<input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase)	<input type="checkbox"/> Prison	<input type="checkbox"/> Hôpital			<input type="checkbox"/> Autres, à préciser:														
<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/> Centre d'hébergement	<input type="checkbox"/> Hôtel																							
<input type="checkbox"/> Gymnase	<input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase)	<input type="checkbox"/> Prison																							
<input type="checkbox"/> Hôpital																									
<input type="checkbox"/> Autres, à préciser:																									

Q12 Appelez-vous le 115 ?

- Non et je ne l'ai jamais appelé Non, j'ai abandonné Oui, de temps en temps Oui, tous les jours

↳ **Q13 (si non) Précisez pourquoi ?**

Q14 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?

- Oui, j'ai réussi à les joindre, mais ils n'avaient pas de solution / pas de solution « adaptée »
 Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre Non

Q15 Avez-vous un accompagnement social ?

- Oui Non Ne sait pas

↳ **Q16 Précisez où**

Ne sait pas

Q17 Avez-vous une adresse/domiciliation pour recevoir votre courrier ?

- Au CCAS de la commune Oui, dans une autre institution ou association à Paris
 Oui, dans une autre institution ou association en dehors de Paris Oui, chez un tiers (famille, amis, autres)
 Non Ne sait pas

↳ **Q18 Si oui, dans quel département ?** [] [] []

Q19 Au cours de la dernière semaine, vous êtes-vous rendu à un point de distribution alimentaire ?

- Non Au moins une fois Plusieurs fois Ne sait pas

Q20 Quand vous en avez besoin, avez-vous accès aux équipements ou services vous permettant de :

- | | | | |
|---|---|---|---|
| Prendre une douche | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | Laver vos vêtements | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Stocker vos affaires personnelles | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | Prendre un repas | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Accéder à internet | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | Téléphoner / Recharger la batterie | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Discuter / être écouté. | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...) .. | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |

Q21 Avez-vous d'autres besoins non satisfaits ?

- Non Oui Préciser:

Q22 Comment estimez-vous votre état de santé en général ?

- Très bon Bon Assez bon Mauvais Très mauvais

Q23 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?

- Moins d'1 mois Entre 1 mois et moins de 6 mois Entre 6 mois et 1 an
 Plus d'1 an Ne sait pas

Q24 Avez-vous une couverture maladie ?

- Oui Non Démarches en cours Ne sait pas

Q25 (Plusieurs réponses possibles) Quelles sont vos ressources financières ?

- Travail déclaré Travail non déclaré Prestations sociales / minima sociaux
 Mécénat Pension de retraite L'aide de proches ou d'amis
 Autres, à préciser:

Aucune ressource

Q26 Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, avez-vous :

- perdu votre emploi ? été expulsé de votre logement ?
 été expulsé-e de chez un tiers ? vu vos ressources diminuer ?
 eu plus de difficultés pour accéder à de l'aide alimentaire ? eu plus le sentiment d'être seul-e ?
 été plus inquiet-ète / stressé-e qu'auparavant ?
 vécu d'autres impacts sur votre situation, précisez:

vécu aucun impact

À remplir obligatoirement [PARTIE 2/2]

S1 Quel âge avez-vous ? Si réponse précise [] ans

Âge estimé

- Impossible à déterminer de 18 à 24 ans de 25 à 39 ans
 Moins de 18 ans de 55 à 70 ans Plus de 70 ans
 de 40 à 54 ans

S2 La personne rencontrée / vue est

- Homme Femme Non déterminé

Heure de la rencontre [] h []

Adresse de la rencontre : numéro [] [] **rue**

Au retour en QG : contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe

Selon vous, la personne décomptée et/ou interrogée est effectivement en situation de rue ?

- Oui Non

Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons ?

ANNEXE 2 : Questionnaires couples ou familles

Questionnaire couple ou famille

Commune / Secteur / N° de questionnaire / Identifiant zone spécifique

CF

Si personnes en groupe saisir le n° FG correspondant

Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude sur les personnes sans-abri pour [nom de la commune] et la Métropole du Grand Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR ?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

À remplir obligatoirement **[PARTIE 1/2]**

Q1 Quel est votre lien de parenté ? → Si aucun lien de parenté, remplir des questionnaires personnes seules

Couple Famille monoparentale Famille biparentale Famille élargie
 Autre, à préciser :

Q2 Nombre d'adultes

→ Si plus de 2 adultes préciser le lien de parenté (ex: couple + belle-mère) :

→ Si plus de 2 adultes remplir un autre questionnaire famille avec le même numéro et préciser: adulte 3, adulte 4, etc.

Q3 Nombre d'enfants présents : **Et âge des enfants présents :** ans, ans, ans

Q3 bis Nombre de garçons **Nombre de filles**

Q3 ter Vos enfants sont-ils scolarisés ? Oui Non Certains mais pas tous

Q4 Le couple / la famille a répondu au questionnaire et a donné son consentement au recueil de données personnelles le-la concernant

Oui Non

→ **Q5 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec les personnes car**

Elles n'ont pas voulu répondre Elles ont évité le contact
 Elles dormaient Elles ne maîtrisaient pas la langue
 Leur état ne leur permettait pas Vous n'avez pas osé aller à leur rencontre
 Elles étaient inaccessibles physiquement Autre, à préciser :

Q6 Où pensez-vous passer la nuit ?

Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Dans un hôtel	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Dans un centre d'hébergement (urgence, réinsertion sociale, accueil de demandeurs d'asile, gymnase, halte de nuit...)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin	
Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus	
Autre	<input type="checkbox"/> Préciser :	
Je sais pas où passer la nuit ce soir	<input type="checkbox"/>	

À remplir obligatoirement **[PARTIE 2/2]**

ADULTE 1, à préciser

S1 Quel âge avez-vous ? Si réponse précise ans

Âge estimé

Moins de 18 ans Impossible à déterminer
 de 18 à 24 ans de 18 à 24 ans
 de 25 à 39 ans de 40 à 54 ans
 de 55 à 70 ans Plus de 70 ans

S2 La personne rencontrée / vue est

Homme Femme
 Non déterminé

ADULTE 2, à préciser

S1 Quel âge avez-vous ? Si réponse précise ans

Âge estimé

Moins de 18 ans Impossible à déterminer
 de 18 à 24 ans de 18 à 24 ans
 de 25 à 39 ans de 40 à 54 ans
 de 55 à 70 ans Plus de 70 ans

S2 La personne rencontrée / vue est

Homme Femme
 Non déterminé

ADULTE 1	ADULTE 2
Q7 Est-ce dans ce type d'endroit que vous dormez le plus souvent ?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Q8 Depuis combien de temps vivez-vous à [nom de la commune] ?	
<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans	<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Q9 Et où viviez-vous avant ?	
<input type="checkbox"/> Depuis toujours à [nom de la commune] <input type="checkbox"/> À Paris <input type="checkbox"/> En Île-de-France <input type="checkbox"/> Ailleurs en France <input type="checkbox"/> Dans un autre pays	<input type="checkbox"/> Depuis toujours à [nom de la commune] <input type="checkbox"/> À Paris <input type="checkbox"/> En Île-de-France <input type="checkbox"/> Ailleurs en France <input type="checkbox"/> Dans un autre pays
Q10 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Entre 5 ans et 10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Entre 5 ans et 10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q11 Pour quelle-s raison-s vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel ? (Plusieurs réponses possibles)	
<input type="checkbox"/> Expulsion du domicile <input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières <input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage <input type="checkbox"/> Arrivée à [nom de la commune] sans logement <input type="checkbox"/> Séparation familiale <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (ASE) <input type="checkbox"/> Maladie <input type="checkbox"/> Sortie de détention <input type="checkbox"/> Autres, à préciser	<input type="checkbox"/> Expulsion du domicile <input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières <input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage <input type="checkbox"/> Arrivée à [nom de la commune] sans logement <input type="checkbox"/> Séparation familiale <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (ASE) <input type="checkbox"/> Maladie <input type="checkbox"/> Sortie de détention <input type="checkbox"/> Autres, à préciser
Q12 Est-ce la première fois que vous êtes « en situation de rue » ?	
<input type="checkbox"/> Oui, c'est la première que cela arrive <input type="checkbox"/> Non, c'est déjà arrivé plusieurs fois	<input type="checkbox"/> Oui, c'est la première que cela arrive <input type="checkbox"/> Non, c'est déjà arrivé plusieurs fois
Q13 Quand avez-vous été hébergé/logé pour la dernière fois ?	
<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an
Q14 Cet hébergement était	
<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autres, à préciser	<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autres, à préciser

ADULTE 1	ADULTE 2
Q15 Appelez-vous le 115 ?	
<input type="checkbox"/> Non et je ne l'ai jamais appelé <input type="checkbox"/> Non, j'ai abandonné <input type="checkbox"/> Oui, de temps en temps <input type="checkbox"/> Oui, tous les jours → Q16 (si non) Préciser pourquoi ?	<input type="checkbox"/> Non et je ne l'ai jamais appelé <input type="checkbox"/> Non, j'ai abandonné <input type="checkbox"/> Oui, de temps en temps <input type="checkbox"/> Oui, tous les jours → Q16 (si non) Préciser pourquoi ?
Q17 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?	
<input type="checkbox"/> Oui, j'ai réussi à les joindre, mais ils n'avaient pas de solution / pas de solution « adaptée » <input type="checkbox"/> Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, j'ai réussi à les joindre, mais ils n'avaient pas de solution / pas de solution « adaptée » <input type="checkbox"/> Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre <input type="checkbox"/> Non
Q18 Avez-vous un accompagnement social ?	
<input type="checkbox"/> Oui → Précisez où : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Oui → Précisez où : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q19 Avez-vous une adresse / domiciliation pour recevoir votre courrier ?	
<input type="checkbox"/> Au CCAS de la commune <input type="checkbox"/> Oui, dans une autre institution ou association à Paris <input type="checkbox"/> Oui, dans une autre institution ou association en dehors de Paris <input type="checkbox"/> Oui, chez un tiers (famille, amis, autres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas → Q20 Si oui, dans quel département ? [] []	<input type="checkbox"/> Au CCAS de la commune <input type="checkbox"/> Oui, dans une autre institution ou association à Paris <input type="checkbox"/> Oui, dans une autre institution ou association en dehors de Paris <input type="checkbox"/> Oui, chez un tiers (famille, amis, autres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas → Q20 Si oui, dans quel département ? [] []
Q21 Au cours de la dernière semaine, vous êtes-vous rendu à un point de distribution alimentaire ?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Au moins une fois <input type="checkbox"/> Plusieurs fois <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Au moins une fois <input type="checkbox"/> Plusieurs fois <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q22 Quand vous en avez besoin, avez-vous accès aux services ou équipements vous permettant de : (plusieurs réponses possibles)	
• Prendre une douche <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Laver vos vêtements <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Stocker vos affaires personnelles <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Prendre un repas <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Accéder à internet <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Téléphoner / recharger la batterie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Discuter / être écouté <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	• Prendre une douche <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Laver vos vêtements <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Stocker vos affaires personnelles <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Prendre un repas <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Accéder à internet <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Téléphoner / recharger la batterie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Discuter / être écouté <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Q23 Avez-vous d'autres besoins non satisfaits ?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Préciser :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Préciser :
Q24 Comment estimez-vous votre état de santé en général ?	
<input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Assez bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais	<input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Assez bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais

ADULTE 1	ADULTE 2
Q25 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q26 Avez-vous une couverture maladie ?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Démarches en cours	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q27 Quelles sont vos ressources financières ? (Plusieurs réponses possibles)	
<input type="checkbox"/> Aucune ressource <input type="checkbox"/> Travail déclaré <input type="checkbox"/> Travail non déclaré <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux <input type="checkbox"/> Mendicité <input type="checkbox"/> Pension de retraite <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis <input type="checkbox"/> Autres, à préciser :	<input type="checkbox"/> Aucune ressource <input type="checkbox"/> Travail déclaré <input type="checkbox"/> Travail non déclaré <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux <input type="checkbox"/> Mendicité <input type="checkbox"/> Pension de retraite <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis <input type="checkbox"/> Autres, à préciser :
Q28 Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, avez-vous : (Plusieurs réponses possibles)	
<input type="checkbox"/> perdu votre emploi ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de votre logement ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de chez un tiers (ami, famille, autres) ? <input type="checkbox"/> vu vos ressources diminuer ? <input type="checkbox"/> eu plus de difficultés pour accéder à de l'aide alimentaire ? <input type="checkbox"/> eu plus le sentiment d'être seul.e ? <input type="checkbox"/> été plus inquiet.ète / stressé.e qu'auparavant ? <input type="checkbox"/> vécu d'autres impacts sur votre situation, préciser : <input type="checkbox"/> vécu aucun impact	<input type="checkbox"/> perdu votre emploi ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de votre logement ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de chez un tiers (ami, famille, autres) ? <input type="checkbox"/> vu vos ressources diminuer ? <input type="checkbox"/> eu plus de difficultés pour accéder à de l'aide alimentaire ? <input type="checkbox"/> eu plus le sentiment d'être seul.e ? <input type="checkbox"/> été plus inquiet.ète / stressé.e qu'auparavant ? <input type="checkbox"/> vécu d'autres impacts sur votre situation, préciser : <input type="checkbox"/> vécu aucun impact
Heure de la rencontre : <input type="text"/> <input type="text"/> h <input type="text"/> <input type="text"/> Adresse de la rencontre : numéro <input type="text"/> <input type="text"/> rue	
Au retour en QG : contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe	
Selon vous, le couple / la famille est effectivement en situation de rue ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons ?	

ANNEXE 3 : Fiche groupe

Fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus

FG

Commune
[][]

Secteur
[][]

N° de fiche
[][]

Identifiant zone spécifique
[][][][]

Avez-vous déjà été tous interrogés ce soir ?

→ Si oui, ne pas remplir de fiche

→ Si non, faire des questionnaires puis renseigner cette fiche groupe

Observations

.....

.....

.....

.....

À remplir obligatoirement

S1 Etes-vous rentrés en contact avec le groupe ?

Oui Oui, mais avec une partie des personnes seulement Non

S2 Type d'abri (plusieurs réponses possibles)

Tente Voiture Matelas Banc Sous un porche

Cabane Aucun abri Autre, à préciser:

S3 Nombre total de personnes constituant le groupe [][] (si tentes fermées mais occupées, compter 1 personne par tente) **dont** [][] **personnes interrogées**

S4 Précisez combien de personnes n'ont pas été interrogées et pourquoi ?

Elle n'a pas voulu répondre: [][] personne-s Elle a évité le contact: [][] personne-s

Elle dormait: [][] personne-s Elle ne maîtrisait pas la langue: [][] personne-s

Son état ne lui permettait pas: [][] personne-s Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre: [][] personne-s

Elle était inaccessible physiquement: [][] personne-s Tente occupée mais fermée: [][] personne-s

Autre, à préciser:

S5 et S6 Description (âge et sexe) des personnes composant le groupe estimées en situation de rue selon l'équipe

Âge et sexe	Dont hommes	Dont femmes	Dont non déterminé
Dont moins de 18 ans	[][]	[][]	[][]
Dont de 18 à 24 ans	[][]	[][]	[][]
Dont de 25 à 39 ans	[][]	[][]	[][]
Dont de 40 à 54 ans	[][]	[][]	[][]
Dont de 55 à 70 ans	[][]	[][]	[][]
Dont plus de 70 ans	[][]	[][]	[][]
Dont impossible à déterminer	[][]	[][]	[][]

S7 Type d'activité et autres observations

Vendeurs à la sauvette Prostitution Mendicité Aucune activité

Autre, à préciser:

Heure de la rencontre [][] h [][]

Adresse de la rencontre: numéro [][][] rue

Au retour en QG: contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe

Selon vous, le groupe décompté et/ou interrogé est effectivement en situation de rue ?

Si oui, combien [][] Non

ANNEXE 4

Grille Ethos 2007, typologie européenne liée au logement

		Catégorie opérationnelle		Situation de vie		Définition générique
Catégorie conceptuelle	Sans abri	1	Personnes vivant dans la rue	1.1	Espace public ou externe	- Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation.
		2	Personnes en hébergement d'urgence	2.1	Hébergement d'urgence	- Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix.
	Sans logement	3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1	Foyer d'hébergement d'insertion	- Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte.
				3.2	Logement provisoire	
				3.3	Hébergement de transition avec accompagnement	
		4	Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1	Hébergement pour femmes	- Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte.
		5	Personnes en hébergement pour immigrés	5.1	Logement provisoire / centres d'accueils	- Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants.
				5.2	Hébergement pour travailleurs migrants	
		6	Personnes sortant d'institutions	6.1	Institutions pénales	- Pas de logement disponible avant la libération.
	6.2			Institutions médicales (*)	- Reste plus longtemps que prévu par manque de logement.	
	6.3			Institutions pour enfants / homes	- Pas de logement identifié (ex. au 18 ^e anniversaire).	
	7	Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1	Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	- Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an).	
			7.2	Logement accompagné pour ex-sans-abri		
	Logement précaire	8	Personnes en habitat précaire	8.1	Provisoirement hébergé dans la famille/ chez des amis	- Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement.
				8.2	Sans bail de (sous-)location	- Occupation d'une habitation sans bail légal, occupation illégale d'un logement.
				8.3	Occupation illégale d'un terrain	- Occupation d'un terrain sans droit légal.
		9	Personnes menacées d'expulsion	9.1	Application d'une décision d'expulsion (location)	- Quand les avis d'expulsion sont opérationnels.
	9.2			Avis de saisie (propriétaire)	- Quand le prêteur possède un avis légal de saisie.	
	10	Personnes menacées de violences domestiques	10.1	Incidents enregistrés par la police	- Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques.	
Logement inadéquat	11	Personnes vivant dans des structures provisoires / non conventionnelles	11.1	Mobile homes	- Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel.	
			11.2	Construction non conventionnelle	- Abri, baraquement ou cabane de fortune.	
			11.3	Habitat provisoire	- Baraque ou cabane de structure semi permanente.	
	12	Personnes en logement indigne	12.1	Logements inhabitables occupés	- Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction.	
13	Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1	Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	- Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables.		

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an. Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006).

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.

Source : FEANTSA

Nuit de la Solidarité de la Métropole du Grand Paris le 20-21 janvier 2022

BILAN ET PERSPECTIVES DE L'EXPÉRIMENTATION DANS NEUF COMMUNES VOLONTAIRES

La Nuit de la Solidarité est un décompte anonyme et objectif des personnes sans solution d'hébergement une nuit donnée. La Ville de Paris réalise ce décompte depuis 2018. Une première édition s'est déroulée dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022 dans la Métropole du Grand Paris.

Neuf communes se sont engagées dans l'expérimentation : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison et Saint-Denis.

Le décompte de cette première expérimentation dans neuf communes volontaires s'élève à 487 personnes sans-abri, dont 240 au sein d'un campement de familles à Bobigny.

La répartition des personnes sans solution d'hébergement est inégale d'une commune à l'autre. Les espaces de retrait sont d'importance (parkings, souterrains, voitures, halls d'immeuble, salles d'attente des hôpitaux...), donnant à voir sur des stratégies d'invisibilisation. Les profils des personnes sans-abri sont également divers, ce dont témoignent les résultats du questionnaire proposé aux personnes rencontrées et les portraits de personnes sans-abri réalisés en complément. Les réponses obtenues soulignent un recours aux dispositifs et aux services globalement faible, plus limité qu'en moyenne à Paris. Des résultats à conforter dans le cadre de futures éditions de la Nuit de la Solidarité.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

